



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

807156

MERCURE

GALANT



DEDIE' A MONSEIGNEUR

LE DAUPHIN.

NOVEMBRE 1699.



A PARIS,

Chez MICHEL BRÜNER, Grande Salle du
Palais au Mercure Galant.

ON donnera toujours un Volume
nouveau du *Mercuré Galant* le
premier jour de chaque mois, & on le
vendra trente sols relié en Veau, &
vingt-cinq sols en Parchemin.

A P A R I S,
Chez G. DE LUYNES, au Palais, dans
la Salle des Merciers, à la Justice.
Et MICHEL BRUNET, grande Salle
du Palais, au *Mercuré Galant*,

M. DC. XCIX.

Avec Privilège du Roy.



AU LECTEUR.

IL y a lieu de croire qu'on ne lit plus l'*Avis* qui a esté mis depuis tant d'années au commencement de chaque *Volume du Mercure*, puis que malgré les prieres réitérées qu'on a faites d'écrire en caracteres lisibles les noms propres qui se trouvent dans les *Memoires* qu'on envoie pour estre employez, on ne glige de le faire, ce qui est cause qu'il y en a quantité

A ij

AU LECTEUR.

de défigurez, estant impossible de deviner le nom d'une Terre, ou d'une Famille, s'il n'est bien écrit. On prie de nouveau ceux qui en envoient d'y prendre garde, s'ils veulent que les noms propres soient corrects. On avertit encore qu'on ne prend aucun argent pour ces Mémoires, & qu'on emploiera tous les bons Ouvrages à leur tour, pourvu qu'ils ne débilitent personne, & que ceux qui les enverront en affranchissent le port.



MERCURE
GALANT

NOVEMBRE 1699



Ouy que je vous
aye déjà envoyé plu-
sieurs Ouvrages sur
la Paix conclüe à Riswick, le
Sonnet que je fais servir de
commencement à cette Let-
tre, est trop beau pour pou-
A iij

6 MERCURE

voir me dispenser de vous l'envoyer, sur ce que la manière n'en est pas nouvelle. Il a plu à tous ceux qui l'ont entendu lire, & ie suis persuadé qu'il ne vous plaira pas moins.

A U R O Y.

A Ppliqué dès l'enfance au bien
de tes Sujets,
Dans tes Etats troublez tu dissipas l'Orage;
Et ton amour pour eux, par de justes arrests,
Du Demon des Duels sçeut éteindre la rage.

2

Dans un âge plus meur , plein
de vastes projets ,
On te vit traverser les Fleu-
ves à la nage ,
Vaincre tes Ennemis , leur im-
poser la Paix ;
Et l'Herosie éteinte acheva son
ouvrage.

3

A ce coup , tout l'Enfer s'éleva
contre toy ,
Tu triomphois encore : on cet in-
stant , grand Roy ,
Ton peuple gemissant s'offrit à
ta memoire.

A iij

8 MERCURE

S

*La tendresse de Pere arresta le
 Heros , au point du jour
 Et quels que soient ses faits , sa
 plus belle Victoire ,
 Est d'avoir immolé sa gloire à
 son repos.*

Voicy un vers Latin sur la
 Statuë Equestre du Roy qui
 exprime bien le grand air &
 le port majestueux de ce Mo-
 narque. Il est de M^r Saro de
 Bordeaux , & fait connoistre
 que le spectacle de cette bel-
 le Statuë n'est pas seulement
 pour Paris , mais pour l'Uni-
 vers entier.

GALANT. 9

Tali se ore ferens Lodoix ostenditur orbi.

Je vous envoie un projet d'Histoire du Diocèse de Bayeux, avec le Jugement des Ecrits de feu M^r Petite, Official, sur cette matière. Il est de M^r de la Fevriere de Cou- tance, & contient deux plans, sur lesquels il supplie les con- noisseurs de vouloir marquer leur sentiment. Si quelques- uns prennent intérêt à cette Histoire, soit dans la Provin- ce ou ailleurs, il leur sera obli- gé, s'ils veulent bien pren- dre la peine de l'aider de leurs

10 MERCURE

Memoires & de leurs Con-
seils, ce qu'ils pourront faire,
ou en luy écrivant directement
prés de l'Eglise S Pierre à Cou-
rance, ou en les adressant au S^r
Brunet, Libraire à Paris, dans
la grande Salle du Palais.

PROJET D'HISTOIRE.

A Prés avoir lû avec apli-
cation, & examiné soi-
gneusement les memoires de M^r
Petite, j'ose avancer dans un
esprit entierement dépoüillé
de prévention & de critique,
que je n'ay jamais vû d'ouvra-

GALANT. II

ge plus sterile, & qui ait moins d'agrément ; car enfin sans parler du stile qui en est pitoyable, de la confusion des matieres & des fautes qui y sont frequentes, on n'y trouve rien qui fasse plaisir, & qui soit d'une grande utilité. Quel fruit & quelle édification pour les ames pieuses & devotes dans les Vies des Evêques & des Saints du Diocese de Bayeux ? Quelles lumieres & quelles découvertes pour les Sçavans, dans les antiquitez des Villes & des autres lieux du Bessin ? Quel in-

terest & quelle satisfaction pour la Noblesse de ce canton, dans les recherches de ses Terres, de ses Familles, de ses Armoiries? Enfin quel plaisir & quel attachement pour un Lecteur indifferant, & qui n'est point de ce Diocese, dans plusieurs catalogues de Paroisses & de Chapelles? Ajoûtez à cela un ennuyeux détail de Rubriques & de Ceremonies d'une longueur mortelle.

Un Historien peut estre court & succint en deux manieres; l'une quand il s'arreste

GALANT. 13

à un petit nombre de faits & d'évenemens principaux, mais dont il décrit toutes les circonstances dans une ample narration : l'autre, quand il ramasse & qu'il joint beaucoup de faits dont il retranche toutes les circonstances inutiles, & qu'il raconte en peu de paroles. Dans l'une il abrége la matière, dans l'autre le discours, & dans toutes les deux, il est bien digne de louanges quand il est habile. Mais souvent il devient ennuyeux, obscur, & embarrassé. Peu de faits &

14 MERCURE

beaucoup de paroles lassent & degoûtent le Lecteur. Un grand nombre d'évenemens & de matieres entassées les unes sur les autres , & qu'il faut entendre à demy mot , le rebutent & l'embarassent. On ne sçauroit dire laquelle de ces deux methodes M^r Petite a suivie dans ses Memoires , ny en quoy il est plus digne de louange que de blâme , car il n'a rassemblé que les choses qui paroissent essentielles , & il les a traitées d'une maniere simple & concise , sans réflexions , sans sen-

GALANT. 15

rences , sans digressions , si on en excepte quelques dissertations qui ne sont pas absolument inutiles. Cependant il a fait une Histoire extrêmement longue & fort ennuyeuse ; mais à le bien prendre , ce n'est icy qu'une Histoire informe & confuse qu'il n'avoit fait qu'ébaucher ; & comme les matériaux d'un grand édifice contiennent dix fois plus de place que le bâtiment , il ne faut pas s'étonner si les écrits de M^r Petite composent neuf Volumes qui n'en feroient qu'un raisonna-

16. MERCURE

ble s'ils estoient bien mis en œuvre. Mais ce ne sont que des pieces faufilees ensemble & sans aucun ordre, ou tout au plus, ce n'est qu'un Dictionnaire du Diocese de Bayeux, Dictionnaire décharné qui n'a que la peau & les os, rien de curieux & de recherché, rien d'expliqué & d'approfondi, nul tour, nul stile d'Historien. S'il y a quelque érudition, elle consiste en des citations de Poëtes de peu d'importance, & qui ne donnent pas grand ornement à l'Ouvrage. Le nombre des

GALANT. 17

Auteurs dont M^r Petite s'est servi est mediocre, aussi bien que le choix qu'il en a fait. Ils sont communs & d'une autorité peu considerable pour la plûpart : mais où en trouver de rares , & de rechercher sur cette matiere ? Quand on a dit que pour travailler sur ces memoires , il falloit beaucoup de Livres , & fouiller dans les Bibliothèques curieuses , il me semble qu'on n'a pas bien examiné la chose, ou qu'on a voulu dire qu'il falloit recommencer tout de nouveau cette Histoire , à

Novembre 1699. B

18 MERCURE

moins que d'estre comme M^r l'Evêque d'Avranche qui ne trafique, & ne fait des courses sur la Mer des belles Lettres, qu'avec une nombreuse Flotte de Vaisseaux de haut-bord, & montez du premier rang. M^r Petite au contraire, s'est contenté d'écumer la mer du Bessin avec un simple Brigantin & quelques Flutes. Je ne suis donc pas du sentiment que pour le suivre on ait besoin d'un grand appareil de Vaisseaux; ou pour quitter la Metamorphose, & pour parler plus naturellement, qu'il

soit nécessaire de tant de livres & d'avoir recours à tant de Bibliothèques pour se servir de son ouvrage, à moins, comme j'ay dit, qu'on ne veuille faire une Histoire toute nouvelle du Diocèse de Bayeux: car si M^r Petite a épuisé dans les bonnes sources, comme M^r Huet en convient luy-même, on doit se contenter des Auteurs qu'il a cités, & ne pas s'embarasser dans une plus longue recherche, qui ne feroit que grossir cette Histoire, & la charger inutilement. D'ailleurs, comme on n'a pas

20 MERCURE

lieu de douter de la bonnefoÿ
de M^r Petite, & que je suis
persuadé que ses erreurs &
ses égaremens ne viennent
pas de ses guides, mais de ce
qu'il les a souvent abandonnez
pour marcher seul, je ne voy
pas qu'il soit besoin de veri-
fier sur les lieux tous les passa-
ges qu'il a citez. Ce seroit se
fatiguer en vain. Tout ce qu'il
y a donc à faire, c'est d'ob-
server exactement ses pas &
ses démarches, afin de le re-
dresser dans les lieux où il s'est
égare : & qui est l'Historien
le plus exact & le plus fidèle.

11 d

GALANT. 2

le qui ne se trompe pas quelquefois ? M^r Petite est en ce cas plus excusable qu'un autre. Il n'étoit point du Diocèse de Bayeux, & il n'en connoissoit le Pais & la Carte, que pour y avoir passé seulement, je veux dire que par les lumières que la Charge d'Official luy avoit données. Enfin, cette Histoire est son coup d'essay, & je ne suis pas surpris de quelques bévues qu'il a pû faire, je le serois bien davantage s'il n'en avoit point fait. On pourroit l'accuser d'un peu de temerité dans cette entreprise, mais

22 MERCURE

au reste cette temerité est pardonnable, & même elle mérite quelques louanges pour un travail aussi difficile, & qui luy a coûté une longue & pénible étude. M^r l'Evêque d'Avranche & plusieurs Scavans qui ont leus ses écrits, en ont jugé de la sorte, & sont demeurés d'accord qu'il y a de très-bonnes choses. Qu'en puis-je dire davantage, ou plutôt que veut-on de moy sur ce sujet ?

On souhaiteroit que je disposasse ces memoires avec plus d'ordre & d'economie qu'ils

GALANT. 23

ne le sont ; & que je les misse en nostre Langue, afin de les rendre plus utiles au public , & sur tout aux peuples du Diocèse de Bayeux. Que sçay-je ? Ne les considérant que comme de simples matériaux , & me regardant comme un habile Architecte , on voudroit peut-être que j'en fisse un Bâ-timent régulier ; mais comme je sens mon incapacité plus que personne , & que je ne m'infatuë pas de la bonne opinion que l'on peut avoir de moy , je regarde cette entreprise beaucoup au dessus de

24 MERCURE

mon genie & de mes forces. Il me faudroit des lumieres & une santé que je n'ay pas pour m'en bien acquiter. De plus, quel honneur & quelle gloire à prétendre dans cette entreprise? Ne courrois je pas risque de perdre le peu de réputation que je pourrois avoir, puisqu'on ne manqueroit pas d'attribuer a M^r Pétite tout ce qu'il y auroit de bon dans cet Ouvrage, & de m'imputer toutes les fautes qu'il auroit faites? Enfin je serois caution de toutes les béveues, & redevable à son travail de toutes
tes

tes mes recherches & de toutes mes lumieres.

Cependant pour satisfaire en quelque maniere aux desirs de mes amis , & pour répondre aux sentimens avantageux qu'on a fait prendre de moy à Monsieur l'Evêque de Bayeux , j'ose me commettre dans cette entreprise , ou plustost le zele & le devoüement que j'ay pour sa Grandeur, me font passer par dessus toutes autres considerations , afin de luy complaire en cette rencontre , en luy donnant une marque aussi essentielle

Novembre. 1699. C

26 MERCURE

de mon respect & de ma soumission à ses ordres.

Dans cette veuë, j'ay donc relu & examiné a fond ces memoires ; enfin je les ay tournez de tous costez , pour voir quelle forme je leur pourrois donner : mais soit manqûe de genie ou d'invention, je n'ay pû trouver que les deux plans que je vais exposer icy à la censure des Connoisseurs & des Critiques, ou plutost sur lesquels je demande leur conseils & leurs sentimens , car quelle idée noble & sublime à la veue de ces memoires ; l'esprit

GALANT. 27

est-il capable de concevoir? Voicy le Titre & toute l'économie que M^r Petite a donnée à cette Histoire, dont je ne pretens pas faire icy une critique dans les formes, mais je ne puis pas en passant m'empêcher de jeter les yeux sur le frontispice de ce vaste Bâtimement qui a si peu de noblesse & de bon goust; on en va juger. *Historia Bajocensis personarum, & acta Clericorum Regularium, & Laicorum complectens, in tres distributa titulos vel partes. Prima per capita summarim. Secunda per tempora brevi chro-*

C ij

28 MERCURE

nico. Tertia per themata toto in opere fusius dispersa. Ordre simple & general, ou plutoſt ordre groſſier & barbare, & que j'appellerois volontiers un Ordre Gothique dans l'Histoire comme dans l'Architecture, & qui ne ſe trouve que dans les Auteurs de la baſſe latinité. Quand cet Ecrivain a dit *per themata toto in opere fusius dispersa*, il devoit dire *confusius* avec juſtice, & à la Lettre dans le deſordre & dans le dérangement où ſont ces Memoires, & pour exprimer le veritable caractère de ſes écrits.

GALANT. 29

Voicy l'ordre different que j'y ay apporté, & les deux plans que j'en ay tracez, en donnant à cette Histoire plus ou moins d'étendue, selon la diversité des gousts qui pourront choisir du grand ou du petit dessein. Voyons le premier.

HISTOIRE *Du Diocese de Bayeux, divisée en deux Parties.*

La premiere, traite de l'état ancien & present du Bessin, des Villes & Bourgs qui le composent, comme Bayeux, Caën, Vire;

C iij

30 MERCURE

de leur Gouvernement Civil & Politique. & des choses les plus curieuses, & les plus remarquables qui s'y rencontrent. & qui y sont arrivées.

La seconde, contient les Vies des Evêques, & des Saints du Diocèse, son Gouvernement Spirituel & Ecclesiastique, le Chapitre, les Abbayes, les Ordres Religieux, les Fondations &c. &c. Le tout recueilli des Mémoires latins de feu Monsieur Petite, Official & Grand Vicaire de Bayeux.

Par

On divise ce dessein en deux Parties, qui contiennent sepa-

GALANT. 3^e

rément toutes les choses Saintes, & Profanes, Ecclesiastiques & Seculieres du Diocèse de Bayeux; & ces deux Parties composent deux justes Volumes, divisez chacun en six Livres, dont voicy les Sommaires, qui font voir la distribution, & l'économie de tout l'Ouvrage.

SOMMAIRE

Des Livres de la premiere Partie.

LIVRE I.

Dessain de tout l'Ouvrage;
l'origine du nom du Bessin,
son étendue, sa description,
les choses les plus considera-

C iiij

32 **MERCURE**

bles qui s'y trouvent , de son
Gouvernement ancien & mo-
derne , les mœurs des Peuples
du Bessin.

LIVRE II.

L'Histoire des Comtes du
Bessin. L'Etat de la Noblesse
avec les Armoiries des princi-
pales Familles. Les Terres no-
bles & les dignitez du Bessin ;
comme Comtez , Baronnies,
& les Chasteaux & les Fortes-
resses du Bessin.

LIVRE III.

Les Villes & les gros Bourgs
du Bessin. Fondation de la
Ville de Bayeux , ses Antiqui-

GALANT. 33

rez , son Gouvernement Civil & Politique ; les Guerres & les Sieges qu'elle a soufferts ; les Rois & les Princes qui y ont fait leurs entrées.

LIVRE IV.

Fondation de la Ville de Caën , & de son Université , ses Antiquitez , son Gouvernement Civil & Politique ; Guerres & Sieges de la Ville de Caën.

LIVRE V.

Fondations de Vire , de Thorigny , Condée , Tinchebray , leurs Antiquitez , leurs Gouvernement Civil & Po-

34 MERCURE

litique; ce qui s'y est passé de plus remarquable.

LIVRE VI,

Les Monumens, les Hommes illustres, & les plus célèbres Ecrivains du Diocèse de Bayeux, avec un Catalogue de leurs Ouvrages.

SOMMAIRE

des Livres de la seconde Partie.

LIVRE I.

De l'Antiquité du Diocèse de Bayeux, de la dignité, & des prérogatives de ses Evêques, changemens arrivez dans l'Eglise de Bayeux, son état présent, Synode tenu l'an mil trois cens.

GALANT. 35

LIVRE II.

Division de ce Diocèse & son étendue, ses Paroisses, ses Doyennéz, ses Chapelles. Du Chapitre de Bayeux, les Prébendes, ses Dignitez. De la maniere d'assembler le Chapitre, son Gouvernement Spirituel & Ecclesiastique. Les Personnes les plus illustres, qui ont possédé des Benefices dans ce Diocèse.

LIVRE III.

Fondations des Collegiales, des Abbayes, des Prieurez, des Hôpitaux, des Maladreries & des Ordres Religieux.

36 MERCURE

de l'un & de l'autre sexe dans tout le Diocèse. Ceux qui les ont faites, & les Personnes les plus considerables qui les ont possédez.

LIVRE IV.

Les Vies des Evêques de Bayeux. Le serment de fidelité qu'ils prestent au Roy, à l'Archevêque de Rouën, & à l'Eglise de Bayeux. Ce qui s'est passé de plus memorable sous leur Pontificat.

LIVRE V.

Les Conciles où ils ont assisté. Les Sinodes qu'ils ont tenus, leurs Reglemens & leurs

GALANT. 37

**Constitutions. La Rubrique
de a Cathedrale de Bayeux.
Les Rites , & les Usages de
quelques Eglises de ce Dio-
cese.**

LIVRE VI.

**Les Vies des Saints Parti-
culiers du Diocese de Bayeux;
des Reliques qui y sont en vé-
nération, avec quelques Réflé-
xions Chrétiennes sur toute
cette Histoire pour les Ames
Dévotres qui la liront.**

Voicy un autre dessein.

Les Vies des Evêques de Bayeux.

***Où l'on voit ce qui s'est passé
de plus remarquable sous leur Pon-***

38 MERCURE

tificat , & dans le Gouvernement Spirituel & Temporel de ce Diocèse , avec son Antiquité & ses Prérogatives. Le tout recueilli suivant l'ordre Chronologique des Memoires Latins de M^r Petite, Official de Monseig. de Nemon, Evêque de Bayeux.

Voicy l'Analise ou l'Idée générale de ce dessein, qu'on divise par Chapitres, dans lesquels on fait entrer sommairement tous les Memoires de M^r Petite.

On met à la teste des Vies des Evêques , les deux Dissertations de l'Antiquité du Dio,

ceſe de Bayeux, & de la Dignité de ſes Prélats, avec ſon étendue & ſa deſcription; ce qui fait l'entrée, & le préambule de l'Ouvrage.

Enſuite, la Vie de chaque Evêque, contient ſon nom, le lieu de ſa naiſſance, ſa Famille, ſes armoiries, ſon portrait, ſes bonnes & ſes mauvaiſes qualitez, ſous quel Roy de France ou Duc de Normandie il a eſté fait Evêque. L'état alors de ſon Diocèſe, les perſonnes dont il ſ'eſt ſervi pour le gouverner, les Synodes qu'il a tenus, les Re-

40 **MERCURE**

glemens qu'il a faits, les Conciles où il a assisté. Ce qui s'est passé de plus remarquable pendant son Pontificat ; comme les Fondations d'Hôpitaux , d'Abbayes, & d'Ordres Religieux de l'un & de l'autre sexe. Les Eglises & les Bâtimens publics. Les Guerres, les Sieges de Villes & les autres événemens extraordinaires. Enfin à quel âge, en quelle année, & en quel lieu il est mort ; & combien de temps il a gouverné l'Eglise de Bayeux. Après quoy on fait mention succinctement du

GALANT. 41

Chapitre, des Chanoines, des Doyens, des Personnes distinguées par leur naissance ou par leur merite, tant du Pays, qu'Etrangers, qui y ont possédé des Benefices. Des Hommes Illustres, & des Ecrivains celebres de ce Diocese. A la fin de tout l'Ouvrage, on met un ample Catalogue des Paroisses & des Chapelles, des Prébendes & des Dignitez, des Abbayes & des Prieurez pour la curiosité des Lecteurs. On fera tel changement que l'on jugera à propos à ces deux desseins.

Novembre 1699. D

42 MERCURE

Le premier, qui est plus vaste, comprend généralement tous les Memoires de M^r Petite, & même d'une maniere plus étendue, quoyque dans la narration on en puisse retrancher beaucoup de choses inutiles, ou de trop peu de conséquence pour y entrer. Car qu'on ne s' imagine pas, que ce ne soit icy qu'une Traduction Francoise de ces Mémoires Latins. J'en tire seulement les choses les plus essentielles, & les plus remarquables, pour en faire une Histoire toute nouvelle, qui sans faire tort à M^r Petite,

GALANT. 43

sera un pur Ouvrage de ma façon.

Le second dessein, quoyque plus petit, & moins étendu, ne laissera pas de contenir tout ce que cet Auteur a ramassé de plus curieux, mais d'une manière plus serrée & plus succinte, en abregeant les Titres, & les Catalogues qu'on mettroit en Table à la fin. Pour le stile, on tâchera dans l'un & dans l'autre de le conformer à la matière, & sur tout de le rendre concis & propre à l'histoire.

Le petit dessein ne demandant pas moins de temps que le

D ij

44 MERCURE

grand , & l'exécution en est moins agreable & plus difficile, toujous resserré dans les bornes de la Chronologie , & sans cesse appliqué à arranger les événemens sous chaque Epoque; ce qu'on appelle un casse-teste, dans lequel il est presque impossible d'éviter l'obscurité, & de donner aucun agrément à la narration. Il n'en est pas de même du grand dessein. L'Historien a la liberté d'égayer la matiere, & d'embellir le recit de descriptions, de Sentences & de mille choses qui rendent une Histo-

GALANT. 45

re agreable; mais enfin je ne suis pas libre sur le choix, il appartient au Public; mais soit qu'on prenne l'un ou l'autre dessein, on a besoin d'instructions plus particulieres pour les Vies des Evêques, & des Saints du Diocèse de Bayeux; car ce qu'en a raporté M^r Petite, est trop sec & trop abrégé. Il est vray qu'il est presque impossible d'avoir de grandes lumieres là-dessus, quelques recherches qu'on fasse.

Personne ne s'intresse dans les Histoires particulieres: celles mêmes des Provinces les plus

46 MERCURE

considerables de ce Royaume attirent la curiosité de peu de gens. Il ne faut donc pas s'attendre, que celle cy, qui ne contient qu'une partie de la Basse Normandie, trouve un grand nombre de Lecteurs. Les Sçavans & les Curieux du Siecle entestez de l'Antiquité, negligent l'Histoire de leur Pays, & plus touchez de la Grece & de l'Italie, que de leur Patrie, se mettent plus en peine des ruines de Rome & d'Athenes, que de la Fondation des Villes qu'ils habitent, & qui leur ont donné la nais-

fance. Les autres qui n'aiment que ce qui parle du Nouveau Monde, ne prennent plaisir qu'aux Livres de voyages, fiers de ſçavoir la description de l'Amerique, & peu honteux d'ignorer la Carte de leur Province. De là vient cette grande négligence d'écrire nôtre hiftoire, & cette groſſiere ignorance des choſes qui concernent nôtre Nation, & nos affaires. Si chacun avoit eu la curioſité de remarquer dans les temps, les choſes les plus conſiderables qui ſe ſont paſſées dans la Province, ou dans

48 MERCURE

lon Canton, & d'en laisser des Memoires à la posterité, que de doutes éclaircis, que de contestations finies, que de fables réfutées, que de tenebres évanouyes, que de fausses conjectures, que de recherches inutiles! C'est ce qui arriveroit des Memoires de M^r Petite si quelque Curieux de cette Province, ou de ce Diocese, où il y a tant d'habiles gens, déterroit les Manuscrits en faveur d'un grand Evêque, qui proposcet Ouvrage au Public pour contenter la pieté, & pour l'édification de
ses

les Peuples le demandent.

Vous voulez bien que je vous fasse part de quelques nouvelles de Perse, du 31 Octobre de l'année dernier. Voici ce qu'elles portent.

Le mois passé, l'Ambassadeur de Moscovie étoit toujours retenu dans son Palais à Hispahan, pour ne vouloir pas donner les Lettres de son Maître, qu'au Sofy en main propre, contre le stile pratiqué en cette Cour. On y attend un autre Ambassadeur de Moscovie, nommé Fabricius, un autre de Suede, un de Pologne;

Novembre 1699. E

60 MERCURE

qui est un Georgien, & un de la Porte, qui va prendre possession de Bassora, retiré par les Persans des mains des Arabes.

On écrit de Spaham que les Hollandois veulent faire chasser les Portugais de Congo.

On attend à Spaham M^r l'Archevêque d'Ancyre, Ambassadeur du Pape.

Je vous envoie la copie d'une Lettre écrite de Hamadan à M^r de Sa Olon, par M^r l'Evêque de Babilone son Frere.

GALANT.

51

*A Hamadan, le 24 Novem-
bre 1698.*

LA Victoire qu'on dit que
le Kam ou Gouverneur
de cette Ville, & General des
Troupes de Perse, a depuis peu
remportée sur Soliman Beigk,
Prince Curde vers Mouffel,
ancienne Ninive, m'ayant
donné occasion d'en aller fai-
re compliment à son Janis-
chim ou Sous-Gouverneur, je
luy fis demander Audience,
& j'y allay en Ceremonie avec
mes trois Compagnons vers
les deux heures après midy.
Le S. Joseph, jeune Catholi-
E ij

52 MERCURE

que Armenien de Teflis , & le S^r Harentius, riche Marchand d'Akoulis, & Catholique d'autant plus zélé qu'il n'y a point là de Mission , m'y accompagnerent. On nous avoit presté des Chevaux , & nous estions tous assez bien montez. Nous avions des Bastons de Spahan qui sont d'un Vernis admirable de diverses couleurs tres-vives. Nos Chapeaux vous auroient fait rire , mais tout est bon icy ; ils sont bordez de dentelle d'or & d'argent avec des audaces. L'un étoit noir, l'autre

GALANT. 53

couvert de Drap rouge avec un galon de faux or, l'autre couvert de taffetas vert, & l'autre de tabis bleu. Outre que ces couvertures les conservent, vous sçavez que les Persans n'aiment point le noir. Le Chapeau rouge est une vieille relique d'un Franc qui a esté icy quelque tems, & c'est le Chapeau de Ceremonie de M^r Roch, l'un de mes Missionnaires, qui les jours de Ferie porte le Bonnet comme les autres, avec les souliers ferrez à la Persienne, aussi bien que moy, qui ay neanmoins

E iij

54. MERCURE

pour les Fêtes, quelques anciennes Pantoufles de velours vert, avec des Gants fourrez, couverts de drap vert que j'ay apportez de Spahan.

Dans la Cavalcade, le S. Roch qui est bon Cavalier, marchoit devant comme le Conducteur & Maistre des Ceremonies. Je venois après seul, mais entouré de plusieurs Valets dont une partie étoit d'emprunt. Les Sieurs Parizot & Belay, aussi Missionnaires, suivoient en droite ligne, & après eux le S^r Joseph, Interprete titulaire sçachant l'Ita-

ADAM. §

Heur, & enfin le S^r Harentius.
Après avoir traversé une gran-
de partie de la Ville, où a quel-
ques Ouziens près, tout le
monde nous benissoit, nous
arrivâmes au Palais du Janis-
chin & nous entrâmes à che-
val dans la Cour, qu'on doit
plûtost nommer un grand &
beau Jardin avec des eaux plat-
tes, y en ayant seulement un
Jet & des allées à la Franque,
mais fort étroites. Nous y fû-
mes reccus par les Officiers,
Fuziliers & Serviteurs de
ce Seigneur, qui est âgé
d'environ quarante ans, beau,

E iiij

bienfait & assez poli. Ils étoient tous en haye jusqu'à une grande Salle ouverte, donnant sur le Jet d'Eau, entourée de Parterres de fleurs, dans laquelle son Excellence nous reçut. Elle me fit asseoir à sa droite, & M^r Roch & ses autres Confreres à sa gauche. Le S^r Harenrius demeura debout auprès d'eux, & l'Interprete Joseph auprès de moy.

Je commençay par le complimenter sur les Victoires du Kam, parlant Italien à Joseph qui le luy redisoit en sa langue ; car le Janischin, Geor-

gien de Teflis, entendoit peu l'Armenien. Nostre colloque dura près d'une heure, & il me répondit avec beaucoup d'esprit & d'honnesteté, de sorte qu'il me sembloit que je traitois encore avec M^r le Comte de Crecy à Ratisbonne. Il affirmoit avec tant d'affectation, tout ce qu'il me disoit, qu'il se servoit souvent de ces paroles. *Non sunt sermones nec loquela.* Je répondis de mon mieux à ses civilités, & je vous avouë que pour lors je desirois dans mon cœur un peu de vostre éloquence &

58 MERCURE

de vos spirituelles répliques à l'Empereur de Maroc. Il ne manqua pas de faire mention dans cette Conférence, de l'amitié, correspondance & bonne intelligence qui est entre nostre grand Monarque & le Soly.

Je pris de-là l'occasion méditée de luy dire que Sa Majesté Imperiale de France, ayant veu que Bassorah étoit entre les mains du Soly, en avoit conçu tant de joye, qu'elle m'avoit expédié ses Patentes de Consul de Bagdad & Pais circonvoisins, pour

GALANT. 59

réfider dans cette Éschelle ,
ou y envoyer un Vice - Con-
sul , & je luy fis voir ces Pa-
rentes enfermées dans une
riche Bourse. Il les regarda
avec beaucoup de respect , &
luy ayant demandé s'il jugeoit
à propos que j'y allasse à pré-
sent en personne, il me répon-
dit sagement qu'il falloit at-
tendre l'arrivée de l'Ambassa-
deur de la Porte à Spahan , &
sçavoir ce que l'on concluë-
roit avec luy , après quoy il se
plaignit comme auparavant ,
que je ne l'employois en rien
pour me servir , & qu'il ne dor-

60 MERCURE

moit point là-dessus. Je répondis avec les remerciemens convenables , que son Excellence imitoit les grands Rois , qui veillent toujours pour le bien & le repos des Peuples. Là-dessus M^r Roch prit la parole en Turc qu'il sçait assez bien , & le pria de vouloir nous protéger toujours , & presentement contre deux ou trois impertinens qui nous inquietent , & ne peuvent souffrir que les Armeniens viennent chez nous nous aider à continuer nos prieres pour nostre Empereur , & pour la prosperité

du grand Sofy , du glorieux
Kam de cette Province, & de
son Excellence. Il s'échauffa
là-dessus obligeamment, disant
que nous l'offensions de ne
pas l'avertir de tout ; qu'il
suffisoit que je luy envoyasse
le moindre enfant plutôt que
de m'incommoder ny aucun
de mes gens pour le venir
trouver, & peu s'en fallut
que la chose n'allast plus loin,
& qu'il ne fust appeller ces
insolens : mais comme cela ne
nous convenoit pas, je l'appai-
say le mieux qu'il me fut possi-
ble, & je finis en luy disant

que puisque je ne pouvois luy en marquer autrement ma reconnoissance , je ne manquerois pas de faire parvenir jusqu'aux oreilles de mon Empereur, les bontez que les premiers Seigneurs du grand Sofy ont pour les derniers de ses Sujets, ensuite dequoy nous primes congé en nous levant. Il se leva aussi, & nous congédia très-gracieusement. Nous regagnâmes nôtre Logis dans le même ordre & par le même chemin que nous estions venus, & nous trouvâmes tous nos Catholiques extrêmement

animez & consolez de cette
Conference, ce qui m'engage
à vous renouveler mes remer-
ciemens de m'avoir procuré
ces Patentes, & à vous en de-
mander, s'il se peut, le re-
nouvellement.

M^r le Marquis de la Ver-
nide après s'être signalé par
les armes au service de Sa Ma-
jesté, s'est tellement tourné du
costé de la vertu, que non con-
tent de la pratiquer en son
particulier, il a bien voulu y
porter le prochain, par l'éta-
blissement d'une nouvelle
Compagnie de Penitens gris.

64 MERCURE

qu'il a instituée par permission
& Lettres Patentes de M^r l'E-
vêque de Perigueux, dans l'E-
glise de Sainte Hilaire près
de Perigueux, ayant pris pour
Patron S. Guillaume, Duc de
Guyenne, Comte de Poitiers.
On attend de jour en jour la
Bulle de Rome qui confir-
me les Statuts de cette Com-
pagnie. Elle devient si cele-
bre, & fait tant de bruit, qu'il
n'y a presque personne de di-
stinction qui ne demande à s'y
faire recevoir, entr'autres,
M^r de Builleaux, de Poudel,
de Bercan, de Vallade, Dan-

GALANT. 65

giboyz, de Barot, de la Dours,
de Chapouille, de Rancay &
plusieurs autres, tous fort di-
stinguez par leur qualité &
par leur merite. Ils ont
tous unanimement choisi pour
leur Prieur M^r Offire, Cha-
noine de la Cathedrale de
Perigueux, & Abbé de Belle-
veuë.

Voicy une Lettre de Mada-
me de Saliez Viguiere d'Alby
à M^r de Vertron. Ils sont tous
deux de la docte Academie
des *Ricovrati* de Padoüe.

Novembre 1699. F

Monsieur, mon cher
Frere en Apollon
Ricourato.

J'ay une veritable impatien-
de lire LA NOUVELLE PANDO-
RE, & de voir unies tant de
matieres differentes, dont je
ne puis m'imaginer la liaison
entr'elles, ny avec le Titre.
PANDORE est un nom fatal.
Jene sçay comment vous vous
garantirez des reproches qu'il
nous cause depuis bien des
siecles; mais enfin il faut se
confier au Protecteur du beau
Sexe.

Ah! vous avez beau dire, un

GALANT. 67

*Le Titre d'honneur ,
Se doit à vostre esprit , autant
qu'à vostre cœur.*

En attendant la lecture de
ce *œuvres mêlées* , tant de
vostre façon que de celle des
Dames Illustres du Siècle de
LOUIS LE GRAND , je vous
diray ingenuement que vous
avez eu tort d'y plader une
Mise Albigeoise. J'en suis con-
fuse & surprise. Je ne le suis
pas moins que vous me de-
mandiez si tard mon senti-
ment sur la question agitée
depuis plus de deux ans , si le
nouveau Siècle commencera

F ij

68 MERCURE

en 1700. ou en 1701. L'éloquent M^r Mallement de Messanges, & tant d'excell. Auteurs, dans leurs sçavantes & spirituelles dissertations pour & contre qui ont couru le monde, & vos propres Reflexions Académiques vous ont sans doute déjà fait prendre vostre parti. Je ne suis pas femme à voir de pareils débats, sans prendre le mien aussi, mais je voudrois bien me trouver engagée de vostre costé.

Comme je n'ay ni assez d'esprit ni assez de sçavoir, pour inventer & pour soute-

GALANT. 69

nir des opinions nouvelles & singulieres, qui sont toujours agréables, quand la Religion n'y est pour rien, je vous répons ce qui se presente naturellement & de luy-même. Je croy donc, Monsieur, que le Siècle prochain commencera quand le précédent sera entierement accompli & qu'il sera entierement accompli quand il aura duré cent ans; car il me semble que toutes les Epoques conviennent qu'un Siècle est toujours de cent années completes, soit depuis la Creation du mon-

76 MERCURE

de, depuis le Déluge, depuis la
fondation de Rome, depuis la
Naissance, la Circoncision, ou
l'Incarnation du Fils de Dieu,
où s'arrestant précisément à
notre Epoque vulgaire, il
faut toujours supposer, qu'on
a commencé le Siècle par la
première année, & par con-
séquent par un, car bien que
l'unité ne soit pas nombre, c'est
le commencement de tous les
nombres. Enfin, Monsieur,
je croy qu'il faut dix-sept
centaines d'Années pour
faire dix-sept Siècles, autre-
ment il faudroit que l'un de

GALANT: 71

ces Siecles ne fust que de quatre vingt dix neuf ans, ou s'imaginer qu'Adam fut assez simple pour compter pour un andu premier Siecle un an avant que le monde fust fait, ou bien les six jours que Dieu mit à le faire pour une année, lesquels six jours, avec les quatre-vingt dix neuf ans veritables suivans, auroient fait un Siecle; & le second auroit alors commencé à la centieme année. Cela se peut imaginer, mais non pas croire, sans quelque revelation que nous n'avons pas, & que nous n'aurons jamais.

72 MERCURE

Tenons - nous , si vous m'en croyez, Monsieur à nostre seule Epoque. Marchons sur des routes frayées , appellons un ce qui est veritablement un , & cent ce qui est cent. Suivons la Chronologie du Pere Labbe , dans laquelle on voit les Siecles de Rome finis par 100. & 200. & commencez par 101. & par 201. Je ne sçai si c'est là , ou ailleurs que j'ai lû , qu'on appelloit à Rome *Année seculaire* la derniere année de chaque Siècle , dans le commencement de laquelle & sur la fin , on representoit

GALANT. 73

roit les spectacles. Quelle raison auroit-on eüe d'appeller *seculaire* la premiere année? L'on a sujet de se réjouir, quand on acheve le travail, & non pas quand on le commence. Ainsi la Gazette de France, si sage, si circonspecte dans tout ce qu'elle avance, a décidé en parlant de l'ouverture du Jubilé, que le Siecle finissoit en 1700. & un des grands hommes de ce temps a dit sur cette matiere, que le Jubilé étant accordé, pour expier le passé, il devoit donc estre regardé comme étant à la fin *Novembre 1699.* G

74 MERCURE

du Siècle , & non pas au commencement.

Mais après tout , Monsieur , que nous importe la fin , ou le commencement d'un Siècle ? Cela n'attire aucune vertu du Ciel , qui se fasse sentir sur la Terre. Un Siècle n'est autre chose que l'ouvrage de l'esprit de l'homme & de son choix ; de son esprit qui a ainsi arrangé un certain nombre d'années , & donné le nom de Siècle à cet assemblage ; & de son choix , puisqu'on auroit pû luy donner plus ou moins de cent ans , & qu'on

GALANT. 75

a pu faire autant d'Epoques qu'on a voulu. En effet, il me semble avoir entendu dire, qu'il s'en trouve jusqu'à soixante & huit. On a continué long-temps celle qui commençoit à la mort de S. Martin, & l'on assure que l'on se sert encore en certains lieux de celle qui commença en Sirie, à la mort d'Alexandre le Grand. Il est vray que si le Sauveur du monde avoit voulu donner quelque vertu à l'Epoque Chrétienne, il l'auroit pu, mais il ne nous paroist pas qu'il l'ait voulu, ni qu'il se soit servi du

G ij

76 MERCURE

temps , ni de ses parties pour operer les merveilles.

Vous conviendrez avec moi, Monsieur , que si la pieté de nostre Auguste Monarque ne s'y oposoit pas, nous pourrions changer nostre Epoque , & en commencer une nouvelle au 5. Septembre 1638. jour de sa naissance , comme l'on a fait autrefois sur des commencemens moins considerables. Alors l'année seculaire meriteroit une attention particuliere , puisqu'elle exciteroit la mémoire du plus Grand de tous les Rois de la Terre ,

GALANT. 77

dont vous avez si bien prouvé la Grandeur dans le beau Parallele de S. M. avec tous les Princes qui ont porté ce glorieux surnom , & dont la surprenante Histoire que vous composez en Latin , fait depuis plusieurs années vostre principale occupation , & qui fera l'admiration des Siecles à venir. Dieu veuille que nous nous voyions dans le prochain autrement que par les yeux de l'esprit , tous deux en santé , & plus heureux que par le passé. Cependant croyez que je suis remplie d'estime ,

G iij

78 MERCURE

de reconnoissance , de tendresse pour toutes vos manieres à mon égard , & que je suis presque inconsolable , que la distance qui nous sépare, ne me permette pas de vous témoigner à quel point je suis, vostre très, &c.

J'espere que vous serez contente de l'Ouvrage que je vous envoie. Il est de M^r de Cantenace , Chanoine de l'Eglise Metropolitaine de Bordeaux.

LE SOLITAIRE,
Ou l'éloignement des Emplois.

DÉabusé du monde & de
l'erreur commune
Qui mesure la gloire aux biens de
la Fortune,
Je ne m'agite plus des soins d'en
acquiescer,
Et m'occupe en repos à songer à
mentir.
Sur les bords d'un grand Fleuve, où
l'Onde tributaire
Va rendre à l'Océan son hommage
ordinaire,
Solitaire & content dans ma pauvre
maison,
Des vanitez du temps j'affaiblis
ma raison.

G. iiij.

80 MERCURE

Saintement rebuté des maximes du
monde ,

Hélas ! dis je , on voit moins d'in-
constance dans l'Onde ,

Tous ses Flots mugissans , & leurs
noires vapeurs ,

Cachent moins de périls , que ne
font les grandeurs ,

La Cour est une Mer qui n'a point
de bonace ,

Quelque Orage toujours s'y forme
& nous menace ,

Et le plus élevé peut à peine éviter
Les Ecueils où l'on sort le va preci-
piter ;

Mais, dira-t'on , la Cour n'est pas
comme nos Villes ,

Où l'on a des emplois moins grands
& plus tranquilles ,

Où, sous l'autorité d'un juste Po-
tentat ,

GALANT. 81

On sert utilement, ou l'Eglise, ou
l'Estat.

Mais les plus doux emplois suivis
de mille peines,

Ont des attachemens qui sont au-
tant de chaines,

Il en couste beaucoup pour s'en bien
acquiter, (meriter.

Qui n'en est pas captif, ne peut les
Il est vray que la mode en bannit
la contrainte,

On neglige souvent la Charge la
plus sainte,

Et content de l'honneur, ou du
bien qui la suit,

On ne s'attache guere aux soins
qu'elle produit.

Un jeune Rapporteur qu'un Procès
embarrasse,

En commet à son Clerc l'importu-
ne Liaffe,

82 **MERCURE**

Et sur son Tribunal prononce des
Arrests , (a faits .

Qui sont déjà payez au Clerc qui les
Ainsi tous les chagrins d'une pesante
Charge ,

Touchent peu l'Officier qui souvent
s'en décharge ,

Un autre en a les soins , il n'a que
les plaisirs ,

Du lucre , & des honneurs qui bor-
nent ses desirs .

Mais cette erreur injuste & ces lâ-
ches Maximes ,

Font naître le desordre , & causent
mille crimes .

Quelque Charge qu'on ait , la raison
nous apprend ,

Que qui ne la fait pas , dérobe ce
qu'il prend .

Chacun faisoit jadis tout ce qu'il
devoit faire ,

GALANT. 83

**Et le Pasteur faisoit ce que fait son
Vicaire. (ses biens)**

**Le Prelat vertueux n'employoit pas
A remplir son Palais de Chevaux &
de chiens ,**

**Les mets les plus friands ne cou-
vroient pas sa table.**

**Affable à tout le monde , aux pau-
vres charitable ,**

**A ses pieux devoirs saintement at-
taché ,**

**Il pratiquoit toujours ce qu'il avoit
presché.**

**Tout ce faste éclatant de la gran-
deur humaine ,**

**N'épuisait pas alors les fruits de son
Domaine ,**

**Le pauvre , & les Autels le parta-
geoient toujours ,**

**Et tout leur revenoit à la fin de ses
jours.**

84 MERCURE

Touchons un autre abus que la mode autorise,

Combien voit on de gens dans l'Erat, dans l'Eglise,

Indignes des emplois, dont ils sont revestus,

Faire une guerre ouverte à toutes les vertus ?

Alidor qu'on employe au regime des ames,

Fait pourtant le Coquet, badine avec les Dames,

Croit monter, par l'orgueil, au rang des beaux esprits,

Et prétend d'enseigner ce qu'il n'a pas appris, (Digeste

Tel qui n'a jamais leu ny Code, ni Dont l'ignorance crasse est aux plaideurs funestes

Sortant de la bassesse où son sort l'a-voit mis,

GALANT. 85

Souille avec son argent , l'éclat des
Fleurs de Lys.

En tous états le luxe , ou le liber-
tinage ,

Etrouffe les devoirs où l'honneur nous
engage ,

On court à la débauche , & la plus-
part des gens ,

Avilissent leur Charge , & faussent
leurs sermens.

Mais peut-on abuser nostre Monar-
que Auguste ,

Qui toujours éclairé , ne fait rien
que de juste ,

Et les sujets qu'il nomme à differens
emplois ,

Ne sont-ils pas sans tache , & dignes
de son choix ?

Il est vray que ce choix marque un
merite insigne , [digne

Et que pour l'obtenir , il faut en être

86 MERCURE

Mais lorsque Dieu forma le premier
des humains ,

N'étoit-il pas tout pur en sortant de ses mains ?

Cependant abusé d'une fausse es-
perance innocence.

Dans un Paradis même il perdit l'in-

Tels deviennent souvent par de nouveaux honneurs ,

**Ceux dont on admiroit la fainteté
des mœurs.**

C'est le penchant de l'homme, il a
beau se contraindre,

Plus il est élevé, plus sa chute est à craindre.

Le plaisir, l'abondance & l'éclat des grandeurs,

Sont le piège fatal où trebuchent
nos cœurs.

Nostre foible vertu que tant d'objets
combattent ,

GALANT 87

Ne résiste qu'à peine aux douceurs
qui l'abbattent ,
Et le comble des biens pervertit au-
trefois , (des Rois.
L'incomparable esprit du plus sage
Des grandeurs toutefois l'attire le
plus sensible ,
N'est pas aux saintes mœurs , un ob-
stacle invincible ,
L'on peut devenir Saint & grand
tout à la fois.
Tel paroît aux mortels le plus grand
de nos Rois.
L'Invincible LOUIS , grand par tant
de Conquestes ,
A lever vers le Ciel tient ses mains
toujours prestes ;
Il trouve en couronnant ses exploits
immortels
Le comble de sa gloire au culte des
Autels.

88 **MERCURE**

Mais a-t-il son pareil , dans le temps
où nous sommes ,

Puisqu'il est le plus grand , & des
Rois & des hommes ,

Et qu'en executant tous ses pieux
desseins , (des Saints ?

Il marche dignement sur les traces
L'Eglise a des Pasteurs dont la vie
exemplaire

Fait briller saintement leur divin
Caractere ,

Qui pieux & sçavants , comme aux
Siccles passez ,

Sont dignes du haut rang où Dieu
les a placez.

Il est des Magistrats dont la vertu
sublime ,

Protege l'innocence , & condamne
le crime ,

Qui dignement munis du pouvoir
de nos Rois ,

GALANT. 89

Ne violent jamais la sainteté des Loix.
Mais enfin on est homme , & dès
notre naissance ,
Nous sommes tous sujets au vice , à
l'inconstance.
Comme un léger festu qui tombe au
moindre vent ,
Notre vertu chancelle & trebuche
souvent ,
Mais dans la solitude elle devient
tranquille ,
Contre notre foiblesse elle y trou-
ve un azile,
A couvert des chagrins & des soins
dangereux ,
On fuit des faux plaisirs les attraits
malheureux.

Les Vers qui suivent ont été
mis en air par Mademoiselle
Novembre 1699. H

90 MERCURE

Bataille. C'est une jeune personne de seize ans , qui possède a fonds la Musique , & le Claveffin. Elle execute à livre ouvert les pièces les plus difficiles , & les transpose sur tous les tons qu'on veut, avec une facilité qui passe l'imagination. Plusieurs Maîtres des plus habiles qui ont été témoins de ce qu'elle sçait faire , ont esté surpris de sa capacité. Elle enseigne aux personnes de son sexe , & va donner ses Leçons accompagnée d'une Mere, dont la sagesse & la conduite paroissent avanta-

GALANT.

91

de l'éducation



90 **MERCURE**

Novembre 1699+

Bachus dont j'aime la tiq cer

la victoi-re, re. Vou

ray tousiours amoureux, Sivo

4/5

GALANT. 91

geusement dans l'éducation qu'elle s'est attachée à luy donner. Elle demeure dans la rue Chrifline, entre Madame de Monchal, & M^e de Montesson.

AIR NOUVEAU.

B Accablé dont j'aime la lo-
 queur,
 Dispute avec l'amour l'Empire
 de mon cœur,
 Je sens balancer la Victoire.
 Vous pouvez, belle Iris, les ac-
 corder tous deux,
 Je seray toujours amoureux
 H 17

92 MERCURE

*Si vous voulez me laisser
boire.*

Le Sieur Vignon, Garde des
Plaisirs du Roy dans la Capi-
tainerie Royale de Vincenne,
résident dans le Chasteau, fait
preparer les Grains de multi-
plication, pour l'utilité du Pu-
blic, dans Saint Mandé, vis-
à-vis la Chapelle de ce même
lieu. Ceux qui en voudront
faire accommoder, trouve-
ront une personne de ses amis,
qui veut bien luy faire le plaisir
de luy prêter la main pour cet
effet. Il faut sur tout, que ceux
qui en voudront faire prepa-

GALANT. 93

rer , l'apportent bien net , & qu'il soit nouveau. Il suffit de quatre Boisseaux par Arpent. L'on en preparera de telle sorte que l'on voudra , dans les mois de Septembre , Octobre & Novembre ; & pour les Mars , au mois de Mars & Avril. Afin que chacun sçache ce que c'est que la Multiplication des Grains , l'on avertit le Public , qu'un seul Grain rapporte depuis douze jusqu'à vingt , trente , quarante & soixante Epis de toute espece. Ceux qui en voudront faire apprêter quelques Boisseaux ,

H iij

96 MERCURE

hommes n'ayent donné trop facilement dans ces contes , sur ce qu'il est dit dans l'Ecriture que vos fils & vos filles prophetiseront , & sur ce qu'il est rapporté des femmes qui prophetisoient parmi les Hebreux, & des Pythonisses. Mais nous n'avons point d'écrits de ces veritables Prophetesses qui ont part dans la Loy de Moyse , ny des fausses qui predisoient par artifice ou par le secours du Demon, telles qu'il s'en trouvoit encore du temps de S. Paul. Les Grecs avoient parmi eux des Pythiennes

nes auxquelles ils avoient grande confiance. On les prenoit toutes jeunes, ce qui étoit une ruse de leurs Prestres; & Theodore rapporte qu'Enechrates de Thessalie en ayant enlevé une pour sa beauté, il fut ordonné que dans la suite le Trepie Sacré d'Apollon n'auroit plus que des Vierges de soixante ans. Ce n'est pas que les Grecs fussent persuadez qu'il y eust en ce temps-là dans leur Pais des Vierges de cet âge, avoient trop d'esprit pour cela, mais ils croyoient que de si vieilles femmes ne

Novembre 1699. I

98 MERCURE

donneroient pas lieu à se faire enlever à des Etrangers , & qu'elles n'écouteroient pas les fleurettes des jeunes Prestres de Delphes. S. Jerôme ne vouloit pas parler assurément de ces Sybilles , lorsqu'il dit que la vertu de prédire les choses à venir leur avoit été donnée en recompense de leur virginité : car les Payens peu reglez , n'ont jamais crû que ce fust une vertu digne de recompense , & s'il est vray ce que dit ce Pere , il ne se faut point étonner que nous n'ayons plus de Sybilles , &

GALANT.

que nous ne voyions plus nos
Fils & nos Filles prophétiser.

Pour le nombre des Sybil.
les, Varron en compte dix ,
Suidas quatorze , & elles se ré-
duisent à quatre dans Elien , à
trois dans Solin & dans Ausone
nostre concitoyen , & à deux
dans Martianus Capella. Enfin
M^r Petit les réduit toutes à
une seule, appelée Sybille ,
nom qui a esté ensuite com-
mun à toutes les Prophetes-
ses. On l'appelle Erithée d'u-
ne Ville de ce nom qui est en
Ionie , Eriphile d'une autre
Ville , & Cumée de Cumes en

I ij

ICO MERCURE

Troade, parcequ'elle a demeuré dans tous ces endroits-là. Elle fut ensevelie dans cette dernière Ville, selon S. Justin Martyr, qui a décrit l'Antre de Cumes, peut être après Virgile. Ainsi il n'y a rien de fixe sur le nombre des Sybilles.

Lactance dit que tous les Livres des Sybilles étoient écrits en Grec, dont on conclut que les Sybilles de Phrigie, de Babylone & de Cumes ne sont que des chimères, car pourquoy auroient-elles écrit plutôt en Grec qu'en leur Langue naturelle ? Pline, Servius

& Aulugelle ne tombent pas d'accord du nombre des Livres qu'on apporta à Rome du temps de Tarquin, & le sçavant Theodoret & M^r Vandale ont fait voir la fausseté de leurs oracles, & de leurs predictions, qui sont en effet si confuses, si obscures & si douteuses, qu'il est aisé de conclure qu'il n'y a rien là qui surpasse l'artifice & les ruses des Prestres Payens & de ces Femmes. Vous penserez ce que vous voudrez des Propheties de S. Malachie, de l'Abbé Joachim, de Nostradamus &

102 MERCURE

de l'Anglois Drabicius ; pour moy, je crois que les uns se sont trompez , & qu'on a attribué à d'autres beaucoup de choses qu'ils n'ont jamais eues dans l'esprit.

Les Livres des Sybilles dont les Romains se servoient, & qui furent portez à Rome pendant le Regne de Tarquin, furent brûlez dans l'incendie du Capitole du temps de la Guerre Marfique 671 ans après la fondation de la Ville, la seconde année de la 174 Olympiade , selon le témoignage de Varron *Apud Dionis. l. 4. Sept.*

GALANT. 103

ans après on repara le Capitole, & on envoya des Legats chez les Erythréens pour chercher les Livres des Sybilles ou Oracles, dont le bruit estoit parvenu jusqu'en Italie. Ces Legats acheterent à bon marché quelques Vers Grecs qu'ils recueillirent de diverses personnes. Ils regardent le culte qu'on doit rendre au véritable Dieu, & quoyqu'il n'y en eust originairement que mille, selon le témoignage de Lactance, de Celse & de Varron, on ne laisse pas d'en trouver aujourd'huy trois mille

I iij

104 MERCURE

assez méchans, d'où l'on peut conjecturer qu'on en a ajousté beaucoup, & que ceux qui sont pris de l'Evangile y ont été intéressés par des Chrétiens. Il y a encore une seconde Sybille Erythrée qui parle des Loix & des Preceptes qu'on observoit dans des Jeux publics des Romains, ce qui est une marque qu'elle est supposée, non par des Juifs ou des Chrétiens, mais par des Payens mesmes.

La Sybille Cumée, la plus fameuse de toutes dont parle Lucain l. 8. prédit la venue

d'un nouveau Roy , qui sans force & sans gloire devoit soumettre tout le monde à son Empire. Elle a esté supposée par les Juifs d'Alexandrie , qui persuadez que ce nouveau Roy étoit le Messie qu'ils attendoient, refuserent de recevoir les faisceaux consulaires des Romains. Les Egyptiens persuadez par ces Livres supposez , que ce nouveau Roy étoit Jesus - Christ qui étoit déjà venu , & que les Chrétiens adoroient, entrèrent en foule dans la Religion Chrétienne, & multiplie-

106 MERCURE

rent tellement les Ordres Religieux , que dans la seule Ville d'Oxirynque on compta jusqu'à dix mille Moines & vingt mille Moineses.

Il y a aussi des Sybilles, c'est-à-dire des Livres Sybillins parmi les Chrestiens. Ils les lisoient dans leurs assemblées, mais ils les avoient receus en partie des Juifs , comme la Sybille Babylonienne ou Erithrée, dont les Vers sont tirez des Propheties en partie des Chrétiens, qu'ils écrivirent six vingt ans après la venue de Nôtre Seigneur , comme on peut

voir par l'Histoire des Empe-
 reurs, que fait cette Sybille
 depuis Cesar jusqu'à Adrien.
 Dans les Vers mêmes faits par
 les Juifs, les Chrétiens y inse-
 rerent beaucoup de choses de
 leur façon; ce qui se connoît
 par ces Acrostiches, qui sen-
 tent l'artifice & l'étude des
 Siecles suivans, & par les
 choses qu'en dit Varron au Li-
 vre de la science des choses
 Divines. Saint Paul ne deffen-
 dit point de lire les Livres des
 Sybilles composez par les
 Juifs; parce que les Chrétiens
 s'en pouvoient servir avanta-

108 MERCURE

geusement pour leur prouver la venuë du Messie.

Ils lurent encore les Livres d'Enoch, d'Abraham, de Moïse, d'Elie, les nouveaux Livres d'Isaïe, de Jeremie; & ceux qui portoient les noms des Auteurs Payens, comme d'Hy-staspes, de Mercure Trismegiste, de Zoroastre, d'Orphée, de Phocilide, & de plusieurs autres, qui parlent tous de la venuë de ce Grand Roy, & qui parurent sur la fin des septante semaines de Daniel, après la mort d'Antigonus dont le Sceptre avoit passé entre

GALANT. 109

les mains du Roy Herode ,
c'est à dire cinquante ans
avant J. C. En ce temps là, les
Juifs attendoient le Messie,
& ils ne croyoient pas sa ve-
nuë fort éloignée. Herode mê-
me craignant quelque tumul-
te de la part du Peuple, qui le
traitoit d'Etranger & d'Usur-
pateur, voulut deffendre ces
Livres, comme supposez, & per-
nicious au repos de l'Estat, &
pour faire croire aux Juifs, qu'il
estoit ce Roy dont on parloit
tant, il fit rebastir magnifique-
ment le Temple de Salomon,
& par ce moyen, il persuada à

110 **MERCURE**

beaucoup de gens qu'il estoit le nouveau Roy prédit par les Sybilles & les Prophetes paiens. Il se forma parmi eux une Secte appelée des Herodiens, dont il est parlé dans l'Evangile, & qui a duré jusques au 4. ou 5. Siecle de l'Eglise.

Au reste, pour ce qui regarde la pluspart de ces Livres, il y a apparence, que ce sont de pieuses suppositions. C'est-là le sentiment du Grand S. Augustin Liv. 18. de la Cité de Dieu, Chap. 47. Ce Pere n'étoit pas trop crédule, & il avoit eu la curiosité de s'infor-

GALANT. III

mer de l'origine de ces Prophetes. Il y a remarqué plusieurs choses, qui ne peuvent venir que des Chrétiens; & en effet, peut-on attribuer à d'autres, ce qui est dit de la naissance de J. C. & de la dernière fin de l'homme par le feu? Les Juifs n'avoient point assez d'intelligence de leurs Prophetes, pour écrire des choses qui n'ont esté connues, que lors qu'elles sont arrivées; & les Payens n'avoient point d'assez particulieres revelations pour prédire des événemens si grands, si misterieux, & si

112 MERCURE

propres à J. C. & aux Chrétiens ennemis de leurs superstitions & les destructeurs de leurs Idoles. Voila, Monsieur ce que j'avois à vous dire des Sybilles, qui ont paru parmi les Grecs, les Romains, les Juifs, & les Chrétiens. Examinez bien le tout, & si vous trouvez encore quelque difficulté, vous m'obligerez de me la communiquer, afin que je vous en écrive, & que j'aye occasion de vous faire voir avec combien d'estime & d'amitié, je suis, &c.

On commence à debiter un Livre nouveau, qui doit estre

GALANT. 113

recherché, non seulement par l'utilité de sa matiere; mais par la capacité & la longue experience de son Auteur. Il a pour titre, *La Coutume de la Prevosté & Vicomté de Paris dans l'ordre naturel de la disposition de ses Articles, avec la resolution des Questions, que l'ambiguité ou l'obscurité du Texte ont fait naître; le sentiment des Auteurs sur chaque difficulté, & les raisons tant de douter que de decider.* Il est de M^r le Maître, Avocat très estimé au Parlement de Paris. La Coutume n'est pas Article par Article en ce Commentaire
Novembre 1692. K

114 MERCURE

comme dans le Texte. Pour réduire ses Dispositions dans un ordre plus naturel, il a divisé chaque Chapitre en autant de Chefs, qu'il y a rencontré de matieres différentes, & sous chaque Chef, il a placé les Articles qui le concernent. En rapportant les Articles dans le corps de l'Ouvrage, il a retranché les mots inutiles, ou que la pureté de la Langue n'admet plus, afin que le stile fust plus pur; mais à la fin le Texte est en son entier, avec un renvoy au bas de chaque Article à la Page où il est traité.

GALANT. 115

Les Questions suivent les Articles qu'elles regardent. Elles sont proposées en forme de Décisions, pour éviter la longueur, & lorsque le motif en pourroit estre ignoré, ou que les sentimens sont partagez, il exprime les raisons de douter & de décider. Cet Ouvrage dont tous les Plaideurs pourront tirer de grandes lumières, se vend chez le frere Cavilier, Libraire dans la Grande Salle du Palais, à la Palme. M^{le} le Maître qui en est l'Auteur, est d'une Famille, à laquelle on peut dire que les belles

K ij

116 / **MERCURE**

Lettres sont naturelles. M^r le
Maistre son Pere , fameux
Avocat aussi bien que luy , a
fait voir son éloquence dans
des pieces composées pour le
prix, que donne l'Academie
Françoise , & par une excel-
lente Traduction des quatre
premiers Livres de l'Encide ,
qu'il fit imprimer en 1668.
chez le sieur le Petit. Il a tra-
duit aussi d'Italien en François
un Panegyrique de Madame
Christine de France, Duchesse
de Savoye, prononcé pendant
la vie de cette Princesse dans
l'Academie de Turin , par le

Comte Emmanuel Thesauro.

Ce que vous allez lire est curieux. C'est une Lettre de M^r Papin , Professeur en Mathématique à Marbourg. Il y est parlé d'une Cassette avec une Serrure d'une invention particulière.

A MONSIEUR***

J'ay eu l'honneur de faire voir à son Altesse Sérénissime Monseigneur le * Landgrave, une Cassette avec une Serrure d'une invention curieuse, que

* De Hesse Cassel.

118 MERCURE

je propose à deviner. La Cassette est toute d'une piece faite d'os fondus & si polis, que, s'il y avoit seulement quelque fente, on la remarquerait, comme à une glace de miroir. Le couvercle est aussi de même, & ainsi on ne sçautroit soupçonner, qu'il y ait quelque artifice caché sous quelque piece de rapport, ou sous quelques cloux, comme cela se fait aux cofres forts : mais on peut s'assurer, quand la Cassette est fermée, qu'il n'y a que le trou fait pour la clef, par où l'on puisse remuer quelque chose, au de-

dans de la Serrure. Néanmoins, après avoir ouvert & refermé plusieurs fois cette Cassette en présence de quelques Serruriers fort habiles, on leur a remis entre les mains la Cassette avec la clef, & pas un n'a esté capable de l'ouvrir. Ainsi il n'y a pas lieu de craindre, qu'ils puissent, non plus, avec des crochers, fausses clefs, ou autres instrumens, la crocheter sans la rompre, puisqu'ils ne le sçauroient faire même avec la clef, qui a esté faite exprés pour l'ouvrir.

On m'objectera, peut estre,

120 MERCURE

que la chose ne sera pas de grand usage, parce que, lors qu'on publiera cette invention pour ceux qui voudront s'en servir, il faudra en même temps découvrir tout le secret, afin qu'on puisse ouvrir la serrure, quand on en aura affaire; & ainsi les fieux pourront s'en prévaloir, aussi bien que les propriétaires des biens qu'on enferme. Cette difficulté a effectivement lieu à l'égard d'une serrure fort curieuse, que S. A. S. a reçue d'Angleterre: mais à l'égard de celle-cy, j'espère qu'on sera satisfait
sur

sur cette difficulté, quand on
 saura, que cette invention
 est fondée sur un artifice gé-
 néral, qui se peut diversifier
 d'une infinité de manières dif-
 férentes, comme l'écriture en
 chiffres, qui peut cacher tout
 ce qu'on veut à ceux mêmes,
 qui savent tous les artifice
 généraux dont on se sert pour
 rendre un chiffre indéchifra-
 ble. Il y a même icy quelque
 chose de plus, que dans l'art
 d'écrire en chiffre. C'est que
 quand on a dérobé la clef d'un
 chiffre, on peut déchiffrer tout
 ce qui est écrit conformément

Novembre 1699. L

122 MERCURE

à cette clef, mais quand même
on auroit dérobé la clef du
secter d'une serrure de cette
nouvelle invention, le voleur
ne pourroit pourtant s'en ser-
vir, parce que cette clef peut
toujours estre composée de
quelques piéces mobiles, qui
pourroient se placer en tant de
manieres différentes, que ce
seroit le plus grand hazard du
monde, si le voleur rencon-
troit celle qui est la bonne.
S. A. S. a daigné elle-même
examiner la chose avec beau-
coup d'exactitude, & ensuite,
Elle eut la bonté d'en témoi-

per son avis.

GALANT 123

guer la satisfaction, non seulement par les paroles, mais encore par les libéralitez. Son Excellence Monsieur le Baron de Kœnig, Grand Maréchal de la Cour, a aussi vu & approuvé cette Invention, & l'on sçait que son approbation est aussi d'un très grand poids pour tout ce qu'il y a de plus curieux dans les Sciences & dans les beaux Arts. Voilà donc une matière digne d'exercer pendant quelque temps ceux qui ont l'esprit tournée à ces sortes de choses. Il est à souhaiter que cette

L ij

124 MERCURE

recherche puisse donner occasion à inventer quelque chose de meilleur : mais si personne n'en devine le secret en six mois de temps, on ne permettra pas que le Public demeure plus long-temps privé d'une Invention, qui peut servir à empêcher quantité de vols & de friponneries.

En faveur de ceux qui voudront bien donner quelque application à cette recherche, je diray en peu de mots, que tout ce qu'on peut observer en voyant ouvrir & refermer cette Cassette à diverses re-

li I

prises, c'est que, quand on ne fait qu'un demi-tour, de la clef, on la peut toujours ouvrir & refermer, tant qu'on veut, comme une serrure ordinaire, mais quand on fait le tour entier, quelquefois on peut encore l'ouvrir une ou même deux fois, selon les différentes rencontres, mais après cela, si on fait un troisième tour de la Clef, on ne sçauroit plus l'ouvrir, ni retourner la clef, à moins d'employer un autre instrument, que j'appelle, *la Clef du Secrer*, par le moyen de laquelle on peut,

L iij

126 MERCURE

en moins d'une demi-minute
remettre la serrure en état
d'être ouverte, comme au-
paravant, avec la clef ordina-
re. Je suis, &c.

Le Conte que je vous en-
voye vous divertira, il est de
M^{re} de Vin.

LE RAMONNEUR

pris pour un Spectre.

VEux-tu remplir ton cœur
d'une masse assurée,
Et ne point te troubler au plus af-
freux aspect,
Vy bien, & pour ton Dieu plein
d'un pieux respect

Ne mets rien sur la conscience,
 Qu'il de la plus légère offense
 Paroisse même estre suspect.

S

Maistre Grippon, chez luy retour-
 noit plein de joye,

D'un Ecu qu'à la boulle il venoit de
 gagner, (donner,

Et de toutes ses dents s'apprestoit à

Sur un Dindon qu'àpre à la proye

Depuis deux jours ce Procureur

Avoit croqué d'un plaideur.

Déjà pantoufle au pied, bonnet de
 nuit en teste,

Et robe domestique au dos,

D'une sçavante main il mettoit en
 morceaux,

La grosse & succulente bête.

Déjà dans l'appetit glouton

Qu'excitoit de son jeu le pénible
 exercice,

L iij

Il s'estoit emparé, du milieu d'une
cuisse ;

Déjà son maître Clerc en habile
garçon ,

Avoit coupé le pain , & tourné la
Salade ;

Déjà même , déjà d'une grande ra-
lade ,

On le voyoit sourire au brillant
gracieux ,

Quand plus noir qu'un charbon , un
Ramonneur maussade ,

Vint s'offrir , tel qu'un Spectre , à
ses timides yeux .

Il sortoit de la Cheminée ,

Et dans son ame consternée

Cet objet impreveu jetta tant de
frayeur ,

Que de ses gains illegitimes ,

Il crût que le demon vangeur

S'élançoit du fond des abîmes ,

GALANT. 129

Pour l'en punir comme un voleur.
A cet affreux aspect, & dans cette
pensée,

Il frissonne, il pâlit, & ce grand
trait de Vin

Qu'il s'apprestoît de boire, échappe
de sa main.

A son tour la femme pressée
Par le prompt souvenir de la pudeur
blessée,

S'imagina du Ciel que le juste cou-
roux

Ne cherchoit qu'elle seule, & van-
geoit son Époux.

Enfin voyant Lacquais, Enfans,
Clercs & Servantes,

Prendre la fuite d'épouvente,
Ils quitterent la table, & sur leurs
pas tous deux,

Plus tremblans qu'ils n'étoient, se
sauverent comme eux.

130 MERCURE

Le Spectre prétendu par là resté le
maître, & le chien, & le

De la Salade & du Dindon,
Donna dessus, & mieux peut estre
Que n'eust fait l'affamé Grippon.

De toute cette énorme bestie
Bien-tôt il n'en resta que les os &
la teste,

Ou plutôt il n'en resta rien,
Car il fut de Grippon secondé par
le chien,

Qui sans imiter la bête,
Loin que d'un mets si délicat,
Il pût quitter l'objet de vœu,
Voulut se regaler de ces restes du
plat.

Cependant revenu de sa terreur pa-
nique,

Et rassuré par les amis,
Accourus au bruit panique
Qui s'étoit fait dans son logis,

GALANT. 131

Grippon avec un Commissaire
Retourna dans la Salle de du Spec-
tre apparu ,

Mais, buvant de bien repu
A la confusion de ce misère.

D'abord par un verre de vin

Qu'il tenoit encore à la main ,
Sorty de son keur pleuroy, châtien
Cokre, si, M. de
Venu pour me voler tu bois mon
bourguignon

C'a, ça, Monsieur le Commis-
saire, si le misère

Conduisez sur le champ ce coquin
en prison ,

Et que bien-tôt une potence
Punisse aux yeux de tous une telle
insolence

Il faut pourtant, maître fripon ,
Ayant que de mourir me payer mon
Dindon.

132 MERCURE

Ah! répond-il, à la menace.
 Vous vous en tiendrez, s'il vous
 plaist,

Et malgré votre injuste Arrest
 Je ne crois pas qu'on ait l'audace
 Quand même à ce Dindon j'aurois
 joint deux poulets,

De passer josques aux effets,
 Ce Cas, Monsieur, n'est pas penda-
 ble,

Et si devorer dans la faim
 Tout ce qu'on trouve sous la main
 Est un crime, il est, pardonnable.

Je ne suis cependant ny coquin ny
 voleur,

Mais à votre service un pauvre Ra-
 Qui dans un Four * voisin jetté
 par violence,

* On nomme ainsi les lieux où l'on enfer-
 me les Soldats Enrôlez.

Et tant peu de soldats sans cœur,
Ay crû, pour m'en sauver, devoit
en venir à l'insciencel non plus.

Déployez la queue de la scie.

Par le toit de ce château.

- N'ay-je pas gagné vos braves hommes,
Trop heureux si j'en puis obtenir le
pas en la main, et si vous le donnez.

De la terrible peur que je vous ay
eu. Enfant de maudite des Femmes.

Echappé par bonheur à Jean, de
monde, puis vint le jour, et la nuit.

Je ne crois pas être coupable

Ny de mon, appétit, ny de ce bruit
que effroy, et non plus.

Qu'on vous s'efforce malgré moy.

De m'abandonner à l'estable.

Bonne comme elle étoit, aussi tost
j'ay pensé à vous.

Que vos révérences m'ont honnorié
m'y mettraient l'imp.

144 **MERCURE**

J'en avois grand besoin, je m'y suis
 Nové donc placé en mon logis.

Ainsi qu'on sembloit le permettre
 Quel autre curieux s'en feroit
 Je n'en ai pas besoin.

Je vous dirai plus qu'un Ramon-
 el n'en a pas besoin.

Pour faire à votre chien bonne part
 Je vous en donne un.

Quand il s'est de lui-même retiré
 - de la fesse.

Est ce mal en, pour votre Bour-
 guignon.

Ma sœur, je n'ai, bû, pour, de la robe,
 ve bon.

Agreez, si il vous plaît, qu'on vous
 - de la robe.

Et que, votre obligé en la-dessus se
 vous quitte.

Grippe de son Souper dans la sainte
 qu'il avoit.

GALANT 139

Se voyant leuré, ne pouvoit
S'appaiser ny le satisfaire
De la douceur du compliment,
Et vouloit que le Commissaire
En prison menast ce Gourmand,
Mais enfin forcé de l'ordonner
Aux raisons de tous ses Amis,
Le Ramonneur sortit d'abord, qu'il
l'eust permis.

Et de tout on ne fit que rire.

Je vous envoie un Madri-
gal de M^{re} Dader, qui fut
envoyé à Madame la Marquis-
se S. Prié, le jour de la Feste
de S. François, dont elle
porte le nom.

136 MERCURE

M. A. D. R. I. G. A. L.

Dans le fond d'un desert, son
 aim Adieu que le Demon
 Pour triompher du Saint dont
 vous portez le nom,
 Jadis luy presenta le portrait d'u-
 ne femme,
 Capable d'ébranler son ame.
 Ce grand Saint surmonta cette
 tentation,
 Et de vaincre Satan cet Atle
 eut la gloire :
 Mais s'il eust pû vous voir en cette
 occasion ,

GALANT 17

*Je ne sçay qui des deux auroit
en la victoire.*

Monfieur Morelet, Auditeur
en la Chambre des Comptes
de Bourgogne, a fait le Son-
net qui fuit.

CONTRE LA FUREUR du Jeu.

*Quel démon ennemi du repos
de la vie,
Aux aïdes mortels, du foix ap-
lendemain,
Met tous les jours les dez ou des
cartes en main,
Novembre 1699. M*

138 **MERCURE**

Et pousse à ce desordre, & Da-
mon & Sylvie ?

S

Souvent à se régler la raison les
convie ;

Helas ! contre l'usage elle travaille
en vain.

Des Jeux on veut sentir le caprice
inhumain ,

C'est toujours à ce prix qu'on en
quitte l'envie.

S

Qu'est devenu le temps où Bacchus
& l'Amour ,

Dans nos cercles heureux paroîs-
soient tour à tour ?

GALANT 139

*Lansquenets, Pharaons, vous re-
gnez en leur place?*

S.

*Il est vray qu'à vous suivre on
voit perir son bien,
Mais d'un si triste sort, bien loin
qu'on s'embarrasse,
On ne fuit vos rigueurs, que
quand on n'a plus rien.*

*J'ajoute un Idille qui ne
vous déplaira pas. Il est de
M^r de la Blanchere.*

M^r II.

140 **MERCURE**
LES RUISSEAUX.

*R*uisseaux, que vostre sort
est doux !

Toujours gais & rians, vous
suivez dans la plaine

Le doux penchant qui vous
entraîne,

Et si quelquefois parmi vous,
Vous vous liez d'une éternelle
chaine,

Vostre union ne fait point de
jaloux.

Vous ranimez la mourante na-
ture.

En vain le retour du Prin-
temps.

GALANT. 141

*Rameneroit les Fleurs & la
Verdure,*

*Sans vous nos Vallons & nos
Champs*

*Perdroient bientôt leur naissan-
se parure.*

Rien ne trouble vostre repos.

*Rien n'arreste le cours de vos pai-
sibles Eaux;*

*Des passions vous ignorez l'u-
sage,*

*Vous ne rendez jamais aucun ser-
vile hommage.*

*Helas, Ruisseaux, ce n'est que
parmi vous,*

*Qu'on voit regner le calme &
l'innocence!*

142 MERCURE

L'union & l'indépendance ;
Ces tranquilles douceurs ne re-
gnent plus chez nous.

Nous avons, il est vrai, la raison
en partage,

Mais en connoissons-nous l'u-
sage ?

L'homme est toujours la dupe de
son cœur,

Il ne jouit jamais d'un assuré bon-
heur ;

La vanité le suit, l'ambition le
guide,

De richesses, d'honneurs il est
sans cesse avide.

En vain il croit contenter son
esprit,

GALANT. 143

Il ne peut estre heureux même
quand tout luy rit.

En proie aux durs remords que
fait naître le vice,

Il erre incessamment de supplice en
supplice.

Ce qui tantost luy plaist, bientôt
après luy nuit,

Il cherche le repos, mais le repos le
fuit.

Hélas, Ruissiaux, faut-il que
la nature

Soit pour nous inflexible et
dure,

Tandis qu'elle répand sur vous
Ses bienfaits les plus doux.

Mais, pourquoy vous porter
envie!

44 MERCURE

C'est trop en vains regrets consommer
notre vie.

Allez, Ruisseaux, courez tous
jours ;

Nos peines dureront autant que
votre cours.

M^r le Chevalier de G
ayant demandé une règle aisée
pour trouver le nombre d'Or
de la présente année 1699, &
des autres suivantes, sans estre
obligé de faire la division par
19. on luy a envoyé cette Pra-
tique.

1. Prenez la quatrième par-
tie des deux premiers chiffres,
à

GALANT. 145

à gauche & marquez la à part.

2. Ajoutez le reste, s'il y en a, comme autant de dizaines au troisieme chiffre, & prenez-en la moitié que vous marquerez au dessous du nombre mis à part.

3. Ajoutez aussi le reste comme une dizaine au dernier chiffre, & marquez-le à part tout entier audessous des deux autres.

4. Faites l'addition de ces trois nombres, & ajoutez y toujours un de plus, vous aurez le nombre d'Or cherché.

Novembre 1699.

N

146 MERCURE

Si la somme passe 19. il faut en soustraire ce nombre ; & le reste sera le nombre d'or.

Exemple, pour trouver le nombre d'or de l'an 1699.

La quatrième partie des deux premiers chiffres à gauche 16. est 4. qu'on écrit à part. La moitié de neuf, troisième chiffre, est aussi 4. qu'on marque au dessous du premier, & parce qu'il reste un, il faut l'ajouter comme une dizaine au dernier chiffre 9. & il fait 19 qu'on écrit tout entier sous les deux autres nombres à part. On joint en-

GALANT. 147

semble les trois nombres 4.
4. 19. La somme est 27. à la-
quelle on ajouste un pour re-
gle generale, ce qui fait 28.
duquel nombre ayant osté 19.
le reste est le nombre d'or de
la presente année.

1699. 4.

4.

19.

Somme. 27.

Ajoustez. 1.

28.

Ostez. 19.

Nombre d'Or 9.

N ij

148 MERCURE

AUTRE EXEMPLE.

1700.....4. 4^e partie de 17.
5. moitié de 10.
9. somme.
1. a jousté.

Nomb. d'Or 10.

Cette pratique est fondée sur la propriété generale de tous les nombres , sçavoir qu'en divisant le nombre simple de tout nombre donné par un , les dizaines par 2. les centaines par 4. les mille par 8. & ainsi de suite en

GALANT. 149

augmentant toujours les diviseurs en progression Geometrique, la somme de tous les quotiens est le reste du même nombre divisé par 19.

Et à ce sujet on peut remarquer qu'en faisant les mêmes divisions dans tous les nombres par les diviseurs en raison triple 1. 3. 9. 27. &c. la somme des quotiens sera le reste de la division du même nombre par 29.

Que si les diviseurs sont en raison quadruple 1. 4. 16. 64. &c. la somme des quotiens sera le reste de la division par 39.

N iiij

La Demonstration en est aisée , & pourroit fournir de regles generales tres commodes dans l'usage , si quelque Sçavant avoit le loisir & l'envie d'y donner son application , & d'en faire part au Public.

Voicy ce qu'il a paru de Declarations & d'Arrests depuis ma derniere Lettre.

Declaration du Roy, portant peine de Galeres contre les Officiers , Mariniers & Matelots qui abandonneront en Mer sans permission , les Vaisseaux sur lesquels ils seront employez.

GALANT. 151

Donné à Fontainebleau le 22.
Septembre 1699.

Arrest du Conseil d'Etat du
Roy, du 6 Octobre pour le
recouvrement des dettes &
deniers revenans bons à S. M.
tant avant que depuis l'année
1670. jusqu'au dernier Decem-
bre 1690.

Arrest du Conseil d'Etat
du Roy, qui maintient en
leur noblesse ceux qui ont
obtenu des Certificats de
confirmation de M^r le Mar-
quis de Louvois. Donné à
Fontainebleau le 17 Octo-
bre 1699.

N iij

152 MERCURE

La Lettre qui suit est de M^r de Moralec, Commissaire d'Artillerie, & contient la description d'un Poële de nouvelle invention.

MONSIEUR,

Je prens la liberté de vous envoyer la description du Poële de mon invention, que je crois beaucoup plus commode, que tous ceux qui ont paru jusqu'à present. La construction en est telle. Le corps de ce Poële est de fer ou de terre. Sa longueur est de treize pouces 7. lignes : sa hauteur, y

GALANT. 153

compris celle de sa couverture, de 15 pouces, & sa largeur de 8 pouces. Le dedans de ce Poële est divisé selon sa largeur en deux parties inégales, par une cloison de la même matière. La plus grande, qui a 9. pouces 2. lignes de profondeur, sert de foyer, & la petite reçoit la chaleur de la cloison échauffée par le feu, qui la touche par le côté opposé. Le foyer est élevé de deux pouces sur le rez de chauffée, aussi bien que le bas de la cloison, à laquelle il est exactement joint, pour empêcher que la cendre ne tombe dessous. A deux pouces au-dessus de ce foyer on

154 MERCURE

peut mettre une grille de fer, laquelle puisse s'oster & se remettre quand on veut. Sur la couverture de ce Poêle, il y a un double tuyau, ou plustost deux tuyaux joints ensemble par un seul diaphragme; dont l'un, qui répand sur le foyer, & sert de conduit à la fumée, s'élève à plomb à 2. ou 3. pouces près du plancher, & se recourbant entre dans le tuyau de la cheminée de la chambre, s'il y en a une, ou passe au travers de la muraille, s'il n'y a point de cheminée. L'autre, qui est destiné pour recevoir & répandre la chaleur dans la Chambre, s'élève seule-

GALANT. 155

ment à un pied près du plancher. Il est couvert par dessus, & percé de dix ou douze trous de six lignes de diamètre, à un pouce près du bout, pour obliger l'air chaud qui en sort, de se répandre en rond dans la chambre. Ces tuyaux ont chacun trois à quatre pouces de diamètre.

Ce Poêle peut estre d'une très-grande utilité dans les lieux où le bois est cher. Sa construction est facile; & coute peu, parce qu'on le peut faire de fer en feuilles, ou même de terre vernissée, ce qui est fort propre. Il peut échauffer parfaitement, en moins d'un quart

156 MERCURE

d'heure , une chambre d'une médiocre grandeur. L'on y peut brûler du bois ou du charbon ordinaire , en ôtant la grille : & il est clair , que ce bois ou ce charbon n'étant point soufflé par dessous , comme dans les Poëles ordinaires , il s'en consumera moins de la moitié. Si l'on veut se servir de charbon de terre , on mettra la grille , & le charbon dessus , parce que cette espèce de charbon ne brûleroit pas s'il n'étoit soufflé par dessous. Les Tourbes de marais ou de Taneur sont fort propres pour ce Poële , elles coûtent peu , brûlent fort bien , & durent longtemps sans se con-

GALANT. 157

sumer. Ainsi en se servant de cette matiere, l'on peut tenir une chambre chaude tout un jour, sans qu'il en coûte plus de quatre sous; & ce qu'il y a de commode dans cette machine, pour ceux qui ne croient pas bien se chauffer, s'ils ne voyent le feu, on y voit le feu & la flamme, sans estre incommodé de fumée; & par consequent, l'on y peut faire du Caffé, du Thé, du Chocolat, & même y faire bouillir une petite marmite, si l'on veut.

A l'égard du tuyau destiné pour augmenter & répandre la chaleur dans la chambre, les per-

158 MERCURE

sonnes un peu versées dans la Physique en comprendront facilement l'usage ; lors qu'ils feront réflexion que le foyer & la cloison étant également échauffez par le feu qui les touche , rarefient l'air contenu sous ce foyer & derriere cette cloison, & ce feu cherchant à occuper un plus grand espace , est obligé de monter & de sortir par le haut du tuyau , où il trouve moins de résistance , à cause de l'inégalité des deux colonnes d'air , dont celle qui appuye sur l'ouverture d'enbas étant plus haute, & par consequent plus pesante que celle qui appuye sur l'ouverture

de haut, s'oppose à la sortie de l'air par cet endroit ; le suit pour occuper la place qu'il abandonne ; & étant rarifié à son tour, il se fait une circulation continuelle d'air échauffé, qui se répandant incessamment dans la chambre par le haut du tuyau, contribue extrêmement à l'échauffer. Ainsi, Monsieur, vous voyez, que ce Poêle a des utilitez, qui le doivent faire préférer à tous ceux qu'on a faits jusqu'à présent. Celui que j'ay fait faire, & dont je me sers actuellement, est de terre vernissée, cuite au four d'un potier ; & comme j'ay eu soin de faire

160 **MERCURE**

travailler les tuyaux proprement,
Et même avec quelques ornemens,
cette machine ne défigure nullement
la chambre. Plusieurs Curieux
en ont déjà fait faire de pareils,
dont ils se trouvent parfaitement
bien. Je souhaite, Monsieur,
qu'elle vous soit de quelque uti-
lité, Et pour peu que vous la ju-
giez digne d'être communiquée
aux Curieux Sçavans, je vous
prie de vouloir bien l'insérer dans
le Journal, que vous donnez de
temps en temps au Public. Je
suis, &c.

Vous serez sans doute bien aise d'apprendre que M' Herbert, Trelorier de France , de l'Accademie Royale de Soissons , dont vous avez souvent entendu parler avec éloge , vient de nous donner un *Recueil de ses Discours & de ses Harangues*. C'est un modele excellent pour ceux qui se trouvent dans une condition , qui les oblige à complimenter publiquement les personnes élevées en dignité , auxquelles on ne peut se dispenser de rendre de certains honneurs dans les Villes où elles passent. M' Herbert.

Novembre 1699. O

162 MERCURE

bert nous fait voir dans ces Discours qu'il est maistre de la Langue. Ses expressions sont nobles, ses pensées vives, & rien n'est plus naturel que l'heureux tour qu'il leur sçait donner. Il y en a plusieurs pour le Roy, d'autres pour la Reine, pour Madame la Dauphine, pour Madame, & d'autres pour divers Seigneurs & Dames de la Cour, du rang le plus distingué. Les occasions qui l'ont obligé à leur témoigner les sentimens de la Ville de Soissons étant différentes, vous feront trouver ce Recueil

GALANT. 163

rempli de cette agréable diversité qui plaist toujours quand elle est bien menagée. Il se debite chez le S^r Brunet Libraire, dans la grande Salle du Palais.

On commence aussi à debiter chez le S^r Guignard, Libraire, un autre Livre nouveau que ie sçay que vous lirez avec beaucoup de plaisir. Le Titre qu'il porte m'en sert d'assurance. C'est *Le Cel bas volontaire, ou La vie sans engagement*. Vous estes demeurée Veuve dans un âge si peu avancé, qu'ayant refusé de changer

O ij

164 MERCURE

d'état depuis ce temps là , on peut dire qu'il n'y eut jamais de Celibat plus volontaire que celui que vous gardez. Cet Ouvrage qui est approuvé de tous ceux qui ont du goust, merite d'estre lu avec l'application qu'on donne aux bonnes choses. Le stile en est naturel, & n'a rien d'embarrassé; les raisonnemens en sont solides, appuyez de l'autorité des Peres & des Philosophes , & l'on y trouve par tout répandue une Morale Chrétienne, qui ne peut produire que de tres bons & tres utiles ef-

GALANT. 165

fets. Cet ouvrage dont je ne puis vous parler d'une maniere trop avantageuse , est de Mademoiselle Suchon , qui nous fait connoistre que quand celles de vostre Sexe veulent prendte soin de se cultiver l'esprit, il n'y a point de matiere qu'elles ne puissent traiter avec grace & avec force. Cette sçavante personne ayant entrepris de faire voir le merite du Celibat volontaire, qui est une vie sans engagement , a divisé son ouvrage en trois parties. Dans la premiere, elle montre en quoy consiste le

Celibat volontaire , les différences particulieres , les utilitez dans la Société civile , & dans la République Chrétienne , les propriétés qui luy appartiennent singulierement , & comme de tout temps il a été professé par des personnes d'une sainteté exemplaire , & enfin elle répond à l'objection de ceux qui disent , que si la neutralité est dangereuse dans les dissensions d'un Royaume ou d'une République , elle ne l'est pas moins dans la société humaine , où la profession d'une vie indifferente , qui ne

veut point d'autre engagement que celuy de n'en point avoir, paroist opposée à la Coutume universelle de s'établir dans le Cloistre, ou dans un menage sous la conduite d'un mari. Dans la seconde partie, elle fait le parallele du Celibat volontaire avec les deux autres Etats, & après avoir remarqué que la vie Monastique, quoyque tres-sainte & tres-parfaite, n'est pas indifferemment propre à tout le monde, elle fait voir que c'est un grand avantage aux personnes qui n'y sont point appellées, de passer

168 MERCURE

leur vie dans un état , moins
 pénible , & où les charges de
 conscience ne sont pas si ru-
 des , & où l'on peut garder
 la continence , & mener la
 vie parfaite ; & comme par
 les liens du mariage les fem-
 mes sont sujettes à leurs ma-
 ris , attachées à leurs enfans ,
 inquiétées par leurs domesti-
 ques , & par les soins d'acque-
 rir des biens temporels qui
 sont des épines si facheuses,
 qu'il est difficile d'en com-
 prendre les peines & les tra-
 vaux , elle fait connoître le
 bonheur des personnes libres,
 qui

GALANT. 169

qui sont exempts de tant de chagrins. Enfin dans la troisiéme partie, elle remarque l'employ du temps, & les occupations qui sont les plus nécessaires aux personnes libres, & après avoir considéré leurs plus ordinaires exercices, elle fait réflexion sur les vertus qui leur conviennent le plus, étant comme des ornemens précieux qui servent à embellir toutes les personnes qui ont embrassé cet heureux état.

Le même Libraire vient de donner une Edition
Novembre 1699. P

170 MERCURE

nouvelle & tres correcte d'un livre qui a pour Titre, *Traité des Droits Honorifiques des Seigneurs dans les Eglises, avec un Traité du Droit de Patronage & de la presentation aux Benefices*, le tout augmenté de nouvelles observations & de plusieurs nouveaux Arrêts & Reglemens sur ces matieres. Il prie ceux qui auront obtenu des Arrêts touchant les Droits Honorifiques, tant du Parlement de Paris, que des autres Parlemens & Cours Supérieures de France, de vouloir bien luy en faire part, afin qu'il

GALANT. 171

les fasse insérer dans cet ouvrage, pourvû qu'ils soient en forme, avec les raisons & l'explication du fait. Il prie aussi ceux qui remarqueront quelque faute en cette Edition, soit dans les dates des Arrests ou dans les Citations, ou qui auront fait quelques Notes ou observations, d'avoir la bonté de les luy communiquer, afin qu'il puisse mettre, s'il est possible, cet ouvrage dans la perfection, suivant l'usage & la Jurisprudence universelle du Royaume.

On vient de faire encore

P ij

172 MERCURE

une Edition nouvelle du fameux *Dictionnaire de Moreri*. Non seulement on a mis par ordre alphabétique le troisième volume qui servoit de supplément aux deux premiers qui avoient paru depuis long-temps, mais on y a joint plus de quinze cents articles nouveaux, qui ne se trouvent dans aucunes des Editions qui en ont esté faites jusqu'à aujourd'hui. Ce grand ouvrage si utile à tout le monde, est présentement en quatre volumes. Le S^r Coignard qui le débire, a eu l'honneur de le présenter au

Roy qui l'a reçu agreablement.

Vous avez vû dans l'une de mes dernieres Lettres, la description des divertissemens qu'a pris Madame la Duchesse du Maine dans une charman-
te solitude que cette Princesse avoit choisie, pendant que la Cour étoit à Fontainebleau.
M^r l'Abbé Genest, de l'Academie Françoise, qui avoit adressé cette description à l'illustre Mademoiselle de Scudery, en a reçu la réponse que vous allez lire.

A MONSIEUR

l'Abbé Genest.

Quand on sçait regler ses desirs,
 On trouve d'innocents plaisirs;
 J'en découvre dans vostre ouvrage

Une très-agréable image.

Vous en parlez si galamment,
 Quoique ce soit très-sagement,
 Qu'à la vertu la plus severe
 Vous avez trouvé d'art de plaire;

Mais je ne m'en étonne pas,
 Car la Princesse a tant d'appas

*A qui vous consacrez vos
veilles ,*

*Que pour la contenter vous faiz
tes des merveilles.*

En effet , Monsieur , vous
me donnez une idée de cette
Princesse qui me charme ; je
la vois toute aimable , toute
belle & toute parfaite. Ce
n'est pas seulement à la pein-
dre que vous excellez. Les au-
tres Portraits que vous faites
sont de même si bien touchés
& si vrais , & vos descriptions
si vives & si attachantes , que
je soutiens hardiment qu'en-

P iij

176 MERCURE

tre tous les plaisirs qu'on peut avoir , celuy de lire vôtre ouvrage est le plus noble , le plus grand & le plus innocent. En rendant justice au rare mérite de cette Princesse, Monsieur, vous faites connoître le vôtre d'une maniere si avantageuse , qu'on ne peut s'empêcher de vous admirer. J'ay assez lû en François, en Italien en Espagnol & en Portugais, & je n'ay rien vû en ces quatre Langues de plus agreable & de plus achevé que vostre Lettre. L'honneur que vous m'avez fait , Monsieur, de par-

GALANT. 177

ler de moy en louant une si
charmante Princeſſe, m'empê-
che de m'étendre davantage
ſur vos louanges, & j'aime
mieux finir par un Madrigal
pour elle.

A M A D A M E
la Duchefſe du Maine.

P Princeſſe à qui tout rend hom-
mage ,
Vous eſtes jeune , belle & ſage,
Et vous avez choiſi les innocens
• plaiſirs ,
Dignes de contenter les plus juſtes
deſirs.

178 MERCURE

Ce beau choix vous comble de
gloire ,
Et se fait approuver des Filles
de Memoire.
Par elles vostre nom est déjà si
vanité ,
Qu'il passera sans doute à l'Im-
mortalité.

L'Hiver qui approche a
donné occasion de faire les
Vers que je vous envoie gra-
vez.

A D R N O U V E A U .

R Eviens, affreux Hiver, regne
dans nos bocceges,

GALANT. 179

N'épargne pas nos fleurs fais mourir.

Handwritten musical score for a piece titled "GALANT. 179". The lyrics are written below the staves, and the music is written on staves with a treble and bass clef. The lyrics are:

Nou
p' nos fleurs fais mourir
me d'ama bergere tu ne sau
aer son coeur te restera m'importe guai

The score is written on three systems of staves. The first system has a treble clef and a key signature of one flat (B-flat). The second system has a bass clef and a key signature of one flat (B-flat). The third system has a treble clef and a key signature of one flat (B-flat). The lyrics are written in French. The score is handwritten and appears to be a manuscript or a printed score from a historical source. The paper is aged and slightly discolored. A finger is visible on the right side of the page, pointing towards the music.

178 **MERCURE**

Ce beau choix vous comble de



GALANT. 179

N'épargne pas nos fleurs, fais mourir nos ombrages ;

Que nos Troupeaux éprouvent la rigueur.

Je suis aimé de ma Bergère,

Tu ne fçaurois glacer son cœur ;

Le reste ne m'importe guere.

Le Samedi 14 de ce mois, l'Academie des Sciences recommença ses Assemblées, & selon le nouveau Reglement elle ouvrit ses Portes, parce que c'estoit la premiere assemblée d'après la S^t Martin. Je ne vous repeteray point ce

180 MERCURE

que je vous ay deja dit sur celle d'après Pasques. Ce fut en celle-cy la même chose pour la forme. Le Pere Sebastien Carme , Academicien Honoraire, tres-habile dans les Mechaniques , fut le premier de la Compagnie qui parla. Il fit voir une Machine par laquelle il prouvoit avec plus de facilité qu'on ne l'avoit fait encore par aucune experience , que la chute des corps pesans s'accelere selon la progression des nombres impairs , ce qui est une des plus belles découvertes du Fameux Galilée. Ensuite

M^r l'Abbé Galois lut un Discours sur une Fontaine de Dauphiné, dont S. Augustin a parlé, & qu'il a prétendu qui allumoit des Flambeaux, & éteignoit ceux qui estoient allumez. On l'appelle la *Fontaine brûlante*. M^r l'Abbé Galois détruisit les fausses merveilles qu'on luy attribue, comme celle qui a étonné S. Augustin, & donna par la Physique, des raisons probables & ingénieuses des Phenomenes veritables qu'on y observe. Tout se réduit à un petit terrain, qui jette effectivement des flâmes.

182 MERCURE

Il y a un ruisseau qui n'en est pas loin , & qui peut-être a passé dessus autrefois , ce qui a fait croire que c'étoit une Fontaine brûlante.

M^r de la Hire qui parla après, examina quelles sont les forces d'un homme pour élever ou pour tirer des fardeaux dans les différentes situations où il se peut mettre , tout cela par les loix de la Méchanique. Ensuite il compara les forces des Hommes à celles des Chevaux. Toutes ces connoissances qu'il faut puiser d'abord dans la Théorie des Mathéma-

tiques, sont ensuite d'un grand usage pour la pratique des Arts, & pour les commoditez de la vie. M^r du Verney termina la séance par un Discours très exact & très-profond sur la Structure du cœur de la Tortue. Cette Structure est fort extraordinaire, & propre à exercer un aussi habile Anatomiste. D'ailleurs, elle a quelques rapports au sang du Fœtus humain, & par-là elle peut servir à décider la question, qui divise presentement les Anatomistes de l'Académie sur la circulation du sang

184 MERCURE

dans le Fœtus. Aussi M^r du Verney tira t-il beaucoup de conséquences du cœur de la Tortuë pour appuyer l'opinion qu'il a embrassée sur le Fœtus humain.

M^r l'Abbé Bignon qui présidoit à la séance, mêla à tous ces differens Discours les éclaircissemens dont les Auditeurs pouvoient avoir besoin, & même des agrémens dont ces matières ne paroissent pas trop susceptibles.

L'Ouverture du Parlement se fit le Jeudi 12 de ce mois. Elle commença par une Messe

GALANT. 185

Solemnelle, qui fut célébrée par M^r l'Evesque Duc de Laon à la Chapelle de la Grande Salle du Palais, accompagnée d'une excellente Musique de la composition de M^r Charpentier, Maître de celle de la Sainte Chapelle. Après la Messe, M^{rs} les Présidens & Conseillers du Parlement, en Robes Rouges, entrèrent en la Grand'Chambre, & ayant pris place sur les Hauts Sieges, M^r le Premier Président fit à ce Prélat un remerciement de la part de la Compagnie. Son Discours fut court & des

Novembre 1699. Q

186 **MERCURE**

plus polis. Il consultoit à peu près à luy marquer l'obligation que la Cour reconnoissoit luy-avoir, de ce qu'il avoit presté son ministère pour implorer la grace du Ciel, si nécessaire dans l'administration de la Justice. Il fit un éloge de ce Prélat sur son application infatigable dans le Gouvernement de son Diocèse, & sur la noblesse de la Famille dont il est issu, qui s'estoit distinguée depuis plusieurs Siècles dans les Armes & dans l'Eglise. Il dit que cette distinction estoit d'autant plus grande, que des

GALANT. 187

fix premières anciennes Dignitez Ecclesiastiques, qui avoient droit d'entrer au Parlement & d'y prendre leurs séances en qualité de Pairs, il s'en trouvoit presentement trois occupées & remplies dignement par trois Prélats du nom de cette Illustre Famille.

M^r l'Evesque, Duc de Laon, repondit à ce compliment par un remerciement qu'il fit à la Compagnie de l'honneur qu'elle luy avoit fait de se servir de son ministère pour une action si importante. Il fit un pompeux éloge de la piété, &

Q ij

178 **MERCURE**

Ce beau choix vous comble de



GALANT. 179

N'épargne pas nos fleurs, fais mon-

rir nos ombrages ;

Que nos Troupeaux éprouvent
ta rigueur.

Je suis aimé de ma Bergère,

Tu ne saurois glacer son
cœur ;

Le reste ne m'importe guère.

Le Samedi 14 de ce mois,
l'Académie des Sciences re-
commença ses Assemblées,
& selon le nouveau Regle-
ment elle ouvrit ses Portes,
parce que c'estoit la première
assemblée d'après la S^t Martin.
Je ne vous repeteray point ce

180 MERCURE

que je vous ay deja dit sur celle d'après Pasques. Ce fut en celle-cy la même chose pour la forme. Le Pere Sebastien Carme, Academicien Honoraire, tres-habile dans les Mechaniques, fut le premier de la Compagnie qui parla. Il fit voir une Machine par laquelle il prouvoit avec plus de facilité qu'on ne l'avoit fait encore par aucune experience, que la chute des corps pesans s'accelere selon la progression des nombres impairs, ce qui est une des plus belles découvertes du Fameux Galilée. Ensuite

M^r l'Abbé Galois lut un Discours sur une Fontaine de Dauphiné, dont S. Augustin a parlé, & qu'il a prétendu qui allumoit des Flambeaux, & éteignoit ceux qui estoient allumez. On l'appelle la *Fontaine brûlante*. M^r l'Abbé Galois détruisit les fausses merveilles qu'on luy attribuoit, comme celle qui a étonné S. Augustin, & donna par la Physique, des raisons probables & ingénieuses des Phenomenes veritables qu'on y observe. Tout se réduit à un petit terrain, qui jette effectivement des flâmes.

182 MERCURE

Il y a un ruisseau qui n'en est pas loin , & qui peut-être a passé dessus autrefois , ce qui a fait croire que c'estoit une Fontaine brûlante.

M^r de la Hire qui parla après, examina quelles sont les forces d'un homme pour élever ou pour tirer des fardeaux dans les différentes situations où il se peut mettre , tout cela par les loix de la Méchanique. Ensuite il compara les forces des Hommes à celles des Chevaux. Toutes ces connoissances qu'il faut puiser d'abord dans la Théorie des Mathéma-

tiques, sont ensuite d'un grand usage pour la pratique des Arts, & pour les commoditez de la vie. M^r du Verney termina la séance par un Discours très exact & très-profond sur la Structure du cœur de la Tortue. Cette Structure est fort extraordinaire, & propre à exercer un aussi habile Anatomiste. D'ailleurs, elle a quelques rapports au sang du Fœtus humain, & par-là elle peut servir à décider la question, qui divise présentement les Anatomistes de l'Académie sur la circulation du sang

184 MERCURE

dans le Fœtus. Aussi M^r du Verney tira t-il beaucoup de conséquences du cœur de la Tortuë pour appuyer l'opinion qu'il a embrassée sur le Fœtus humain.

M^r l'Abbé Bignon qui présidoit à la séance, mella à tous ces differens Discours les éclaircissemens dont les Auditeurs pouvoient avoir besoin, & même des agrémens dont ces matières ne paroissent pas trop susceptibles.

L'Ouverture du Parlement se fit le Jeudi 12 de ce mois. Elle commença par une Messe

GALANT. 185

Solemnelle, qui fut célébrée par M^r l'Evesque Duc de Laon à la Chapelle de la Grande Salle du Palais, accompagnée d'une excellente Musique de la composition de M^r Charpentier, Maître de celle de la Sainte Chapelle. Après la Messe, M^{rs} les Présidens & Conseillers du Parlement, en Robes Rouges, entrèrent en la Grand'Chambre, & ayant pris place sur les Hauts Sieges, M^r le Premier Président fit à ce Prélat un remerciement de la part de la Compagnie. Son Discours fut court & des

Novembre 1699. Q

186 MERCURE

plus polis. Il confissoit à peu près à luy marquer l'obligation que la Cour reconnoissoit luy avoir, de ce qu'il avoit presté son ministère pour implorer la grace du Ciel, si nécessaire dans l'administration de la Justice. Il fit un éloge de ce Prélat sur son application infatigable dans le Gouvernement de son Diocèse, & sur la noblesse de la Famille dont il est issu, qui s'estoit distinguée depuis plusieurs Siecles dans les Armes & dans l'Eglise. Il dit que cette distinction estoit d'autant plus grande, que des

GALANT. 187

fix premières anciennes Dignitez Ecclesiastiques, qui avoient droit d'entrer au Parlement & d'y prendre leurs séances en qualité de Pairs, il s'en trouvoit presentement trois occupées & remplies dignement par trois Prelats du nom de cette Illustre Famille.

M^r l'Evesque, Duc de Laon, repondit à ce compliment par un remerciement qu'il fit à la Compagnie de l'honneur qu'elle luy avoit fait de se servir de son ministère pour une action si importante. Il fit un pompeux éloge de la pieté, &

Q ij

188 MERCURE

des excellentes qualitez du Roy, un detail de tout ce qu'il avoit fait pendant le cours de son Regne, dans la Guerre & dans la Paix, pour le maintien de la Religion, & pour le bonheur de les Sujets. Il y mesla ingenieusement celui de M^r le Premier President, dont il eleva les qualitez superieures, son zele pour le Public, sa profonde capacite, son noble desinteressement, & l'aplication infatigable qu'il faisoit voir à rendre justice à tout le monde. Il remercia la Compagnie de la protection

qu'elle donnoit aux Eglises de son département ; & fit voir par des passages & des autoritez qu'il cita, l'union étroite & inseparable qui devoit estre entre la Religion & la Justice.

Les Avocats & les Procureurs, au nombre de six à sept cens, furent ensuite appelez, & presterent serment d'observer les Reglemens en mettant la main sur l'Evangile.

L'Ouverture des Audiences de la Cour des Aides se fit dans le même temps. Après la lecture des Reglemens, M^r le

190 MERCURE

Camus, Premier President, qui remplit cette grande Charge avec toute la reputation qu'on peut desirer d'un si sage & si habile Magistat, fit une exhortation aux Huissiers, pour les obliger à observer la regularité dans l'exercice de leurs fonctions. Il en fit ensuite une autre aux Greffiers, auxquels il recommanda la moderation dans la perception de leurs Droits, & d'en soulager le Public d'une partie. Ensuite il adressa la parole à M.^r les Gens du Roy, & fit un éloge de leur sagesse, de leur applica-

GALANT. 191

tion, de leur capacité, de l'attention & de l'amour qu'ils avoient pour la Justice & pour l'expédition des affaires du Public, & les proposa pour exemples.

Après cela il fit entendre que si dans les années précédentes on avoit fait la peinture des foiblesses de l'homme, & traité cette multitude de passions qu'il obsédoient continuellement, & qui l'empêchoient d'arriver à la perfection qui estoit si nécessaire pour remplir les obligations importantes de la Magistrature.

192 MERCURE

ture, on avoit, marqué en même temps, ce qu'il devoit pratiquer pour éviter les écueils & les naufrages où l'on étoit précipité par la mauvaise conduite, par la negligence, & par le peu d'attention qu'on faisoit sur les devoirs de la profession; que l'on devoit faire toutes choses pour rendre utiles les remèdes que l'on presentoit pour se delivrer des mauvaises qualitez & des méchantes habitudes que l'on contractoit insensiblement; qu'il avoit remarqué que par la forte & sérieuse application qu'on étoit donnée,

GALANT 193

donnée, qu'ils avoient fait tout l'effet qu'on en avoit attendu. Il ajouta que le silence & la modestie, l'amour pour la vérité & l'application à la connoissance de son état & des obligations qui y estoient attachées, estoient absolument nécessaires au Magistrat qui aspireroit à la perfection, & qui par la moindre inconstance & la moindre irregularité dans sa conduite & dans des démarches éloignées de la vertu, perdoit en un moment toute la réputation qu'il s'étoit acquise pendant plusieurs

Novembre. 1699. R

104 MERCURE

années ; que le seul moyen d'éviter ces defordres , confiftoit dans l'attention continue que les Juges doivent avoir à connoître l'étendue des devoirs de leur profession, que le chemin n'en étoit point inaccessible, mais aisé, autant aux jeunes qu'aux anciens ; que c'étoit moins par l'importance des dignitez , par le choix du Prince , par l'approbation du Public & par le respect des peuples , qu'on étoit considéré, que par la régularité à bien s'acquiescer de ses devoirs, que l'application

à les connoître dans toute leur étendue, l'attachement à les remplir avec exactitude, produisoit un témoignage & un contentement secret d'une conscience pure qui en faisoit le véritable prix; que quand on avoit un amour sincère pour la vertu, on s'y perfectionnoit insensiblement; que les lumières s'offroient en foule, & que l'on en découvroit à chaque démarche; que les premiers Degrés pour y parvenir étoient d'avoir l'ame généreuse & bien faisante, en ne trouvant du plaisir que

R ij

196 MERCURE

dans celuy d'en faire aux autres , & en leur rendant la justice qui leur étoit due. Il dit encore que le propre de l'homme estoit de penser qu'il étoit infini dans ses vuës ; que son cœur insatiable ne se borneroit jamais dans les découvertes ; qu'il vouloit tout sçavoir , tout posséder , & que si dans ces agitations continuelles il n'estoit secouru de la raison , il tomberoit dans des égaremens continuels : que les vices qui sembloient les plus opposez les uns aux autres ne laissoient pas d'avoir de cer-

taines regles , particulieres & des liaisons & des enchainemens les uns avec les autres , pour pouvoir posseder le cœur , que souvent la paresse degeneroit dans une agitation turbulente , la mollesse dans une opiniastreté dure & inflexible ; qu'ils changeroient les vertus en vices , en sorte qu'une ignorance paisible & voluptueuse prevoit la place de l'étude & de la science ; que pour se deffendre des passions , il falloit leur opposer leurs contraires , le desinteressement à l'avarice , l'humilité & la moderation à

R iij

l'ambition, la vigilance à la paresse, l'affabilité & la douceur à l'orgueil, la sobriété & la tempérance à la volupté. Il ajouta que l'on ne pouvoit jamais mieux exciter l'homme à la vertu que par ses propres intérêts; que sans cette vertu l'autorité suprême n'estoit jamais respectée, qu'elle devoit être attachée à la personne & à la dignité; que si l'on ne pouvoit l'acquiescer qu'avec peine, la gloire en étoit plus grande, & sur tout quand on ne la quittoit jamais de vûe; qu'une courageuse per-

GALANT.

severance étoit autant le
rage des Guerriers que des
gisstrats. Il marqua les routes
nécessaires pour se conserver
la possession de la parfaite ver-
tu. Il en désigna les caracte-
res, il s'étendit sur le desir
teressement & sur la preference
qu'on devoit donner plutôt
aux interets d'autrui qu'aux
siens propres, & laissa d'excel-
lentes idées de l'état heureux
d'un Magistrat qui donne tou-
te son attention à se défendre
de cette multitude infinie de
passions qui s'efforcent d'ob-
séder le cœur, qui tâchent d'en

R iiij



200 **MERCURE**

troubler la tranquillité, & d'en attracher cette vertu si nécessaire à ceux qui se sont devouez à la Magistrature.

M^r des Haguais , premier Avocat General , & qui est un des premiers & des plus parfaits de son Siecle , prit ensuite la parole , & fit voir dans des termes choisis & brillans que la Justice étoit une Divinité bien-faisante : que son pouvoir ne consistoit qu'à répandre des graces & des bienfaits de tous costez ; que ses regards dépouilloient les hommes de leurs distinctions ima-

ginaires ; qu'elle estoit également favorable aux pauvres & aux riches , aux puissans & aux foibles, qu'elle inspiroit à ceux qui estoient commis pour la distribuer aux autres, une raison pure & desintéressée , capable de separer le vray du faux , & de les déterminer à pancher du costé qui se trouvoit le plus juste ; que le cœur du Magistrat n'étoit point touché par ses affections particulieres; qu'attaché fidèlement à la Justice , il n'estoit jamais ébranlé ny par la prévention , ny par les sollicita-

202 MERCURE

tions des amis, ny par les attraits & les esperances de la faveur & de la fortune ; que sa vertu se trouvoit toujours fixé , inbranlable, & toujours occupée au service de sa patrie. Il parla des effets merveilleux de la vertu & de la Justice dont il fit des peintures achevées par des pensées élevées & choisies, & avec une éloquence admirable. Il mania les differens caracteres des Juges , en élevant ceux qui remplissoient l'importance de tous leurs devoirs avec toute l'exactitude & toute l'applica-

tion nécessaire , & en proposant des moyens & des routes à ceux qui tomboient dans le dérèglement, dont il fit des descriptions ingénieuses. Il s'étendit sur cette infinité d'occasions dangereuses qui se presentoient dans le cours des occupations du Magistrat , & dit qu'il devoit estre le protecteur de ceux qui vouloient éviter son tribunal, & des Juges inférieurs , se dépouïller de son autorité pour les en revestir , avoir de la charité, de la compassion, & de la douceur pour les plaideurs , avoir la maison

204 MERCURE

ouverte pour les recevoir & les entendre , faire en sorte que ce désintéressement & cette humanité qu'il devoit avoir, se trouvassent dans ses domestiques , & empêcher qu'un malheureux plaideur ne fût consumé par des depences inutiles, dans le temps qu'il estoit presque dans l'impuissance de payer celles qu'il estoit obligé d'avancer pour l'instruction de son affaire. Il dit encore, mais dans des termes choisis , que le Juge devoit toujours être prevenu pour le bien public , & se re-

volter contre luy-même; que sa vertu, sa science, son autorité & la suffisance, devenoient inutiles quand il permettoit l'entrée de son cœur à la corruption; que le cœur étant le sanctuaire de la Justice, il devoit estre plus severe à luy-même qu'aux autres; que l'on ne devoit avoir de l'indulgence que pour ceux qui cherchoient leur deffense sur le visage de la Justice, & que si la farouche austerité, la rudesse & l'impatience querelleuse d'un Juge, découragoient le plaideur, l'humanité le con-

soloit dans sa disgrâce. Il fit ensuite le parallèle des Juges éclairés, vertueux & appliquez à leurs devoirs avec ceux qui les négligeoient, & enleva tous ceux qui étoient presens à la prononciation de ce Discours qui fut universellement admiré.

L'ouverture des Audiences du Parlement se fit le Lundy 16 de ce même mois dans la Grand'Chambre, où il y avoit un concours infini de personnes distinguées, & de peuple. M^r Daguesseau, premier Avocat General, adresse sans la pa-

role aux Avocats, leur marqua qu'il y avoit plus de vingt ans que l'éloquence du Barreau estoit degenerée; qu'il sembloit n'estre plus que l'ombre de ce qu'il avoit esté autrefois; que l'ignorance avoit pris la place de l'érudition, la mollesse & la negligence, celle de la science & de l'application; que les grands hommes mourroient & qu'il n'en renaissoit point d'autres. Il fit une riche peinture de l'estat florissant où autrefois l'on avoit veu le Barreau, & des réflexions judicieuses sur l'état present,

208 **MERCURE**

si different & si peu semblable à celuy des temps passez ; que l'on ne voyoit plus ces sages vieillards qui en avoient fait l'ornement & la splendeur ; qu'une suffisante mediocrité avoit succédé à l'élevation & à l'experience ; que le Pilier sembloit estre devenu muet , languissant , & confiné dans la solitude ; que si ce qui en restoit venoit à mourir , on ne laisseroit pas encore de deplorer la perte de cette mediocrité ; que cependant l'esprit n'avoit jamais esté si commun , & que jamais il n'y avoit eu tant d'oc-

cations de le faire paroître ; que depuis deux ans il s'estoit présenté au Barreau des sujets tellement extraordinaires par leurs événemens & leurs questions , qu'il étoit impossible à la fable la plus ingénieuse , & à l'invention la plus brillante , d'en imaginer des semblables ; que malgré cela on ne voyoit plus que des peintures insipides , des recitateurs ennuyeux , des squelettes de la véritable éloquence. Il passa de ces peintures qu'il fit avec des termes agréables & remplis de cette heureuse facilité

Novembre 1699.

S

210 MERCURE

qui le fait admirer de tous ceux qui ont le plaisir de l'entendre, dans les moyens nécessaires aux Avocats pour rétablir la gloire du Barreau. Il fit voir qu'outre l'application laborieuse & l'estude des Loix, des Constitutions, des Règlemens & des Coustumes, les Avocats, dont la profession estoit toute noble & toute libre, devoient avoir l'ame belle & en estat de résister à toutes les passions; qu'elle ne devoit point estre servile ny mercenaire; qu'ils ne devoient point se prostituer ny se hazarder.

GALANT. 211

de paroître en public avant que d'avoir esté instruits à fond; que la remerité de vouloir plaider avant que d'estre parfaitement préparé, faisoit des playes incurables; qu'ils devoient non seulement estre Jurisconsultes mais aussi Historiens, Politiques, Poètes & Grammaticiens; que s'ils devoient bien connoître la politesse des Grecs & des Romains, ils devoient plutôt entrer dans leur genie que dans leur caractère; que l'on devoit consacrer à la vertu cette jeunesse qui restoit presque tou-

S ij

jours dans une orgueilleuse ignorance , ne point paroître en public avant que d'avoir fait des fonds de notions , de sciences & de connoissances , ne point cueillir des fleurs dans le printemps , ce qui empêchoit les arbres de rapporter des fruits dans l'Automne. Enfin il fit voir par l'exemple de feu M^r l'Anglois , fameux Avocat , qui avoit suivi le conseil d'un grand President d'un illustre nom , que l'on devoit quelquefois s'abstenir de paroître au Barreau pour passer quelques années

dans la retraite, afin d'y revenir ensuite avec plus de gloire, & avec cette haute réputation que cet Avocat avoit méritée dans la suite. Il prouva que la perfection ne s'acqueroit que par l'application & la persévérance ; que dans la composition des Discours on devoit imiter les habiles Sculpteurs, qui ne perfectionnoient leurs Ouvrages & leurs Statues, qu'à force d'en ôter & d'en retrancher de la matière. Il fit aussi un éloge de feu M^r Nouët, ancien Avocat, & le proposa pour exem-

214 MERCURE

ple à ceux qui suivoient le Barreau; après quoy, il exhorta les Procureurs à retrancher leurs Procédures, à conserver l'ordre & la discipline dans leur Compagnie, à ne point entreprendre sur la fonction des Avocats, & à faire en sorte, que surpassant son esperance ils se trouvaient en état de meriter son approbation plutôt que sa censure.

M^r le Premier President parla ensuite sur le même sujet, & fit voir que la difference qu'il y avoit, entre l'éloquence des Anciens, & des

GALANT. 215

Romains, & celle des Ora-
teurs modernes, venoit de ce
qu'il ne s'agissoit plus d'em-
porter par la beauté du Dis-
cours la preference pour le
Consulat, ou pour la Preture;
que la negligence & le peu
de preparation des Avocats
en avoit avili la profession;
qu'elle n'estoit plus si confi-
derée, parce qu'il y en avoit,
qui se confiant sur leur facilité
à parler sur l'heure, venoient
à l'audience plaider des Cau-
ses dont ils ne sçavoient au-
tre chose que ce que leurs Par-
ties leur en avoient dit en les

216 MERCURE

accompagnant au Palais. Il les exhorta à s'appliquer sérieusement à connoître & à remplir leurs devoirs, conseilla à quelques Anciens, dont l'âge étoit avancé, de jouir de l'heureuse tranquillité qu'ils meritoient, & exhorta les Jeunes à cesser pour quelque temps de paroître à de certaines Audiences destinées à l'expédition des Affaires, où il ne faut se servir que de termes serrez & concis; que l'on ne pouvoit parvenir à cette brièveté, que par la méditation, la réflexion & l'application. Il finit

nit par une exhortation qu'il fit aux Procureurs de s'attacher à observer les Reglemens de la Cour.

Le Mercredi 18. du même mois, on fit les Mercuriales en la Grand'Chambre. Le même jour, M^r Daguesseau, Premier Avocat General, prononça un tres-beau Discours sur la Grandeur d'ame que les Juges doivent avoir dans l'exercice de leurs professions. Il en fit le portrait & en donna les définitions d'une manière qui enleva tous ses Auditeurs. Il marqua de quelle

Novembre 1699. T

218 MERCURE

maniere les Magistrats étoient toujours obligez d'estre dans une laborieuse application, la connoissance parfaite qu'ils devoient avoir d'une multitude de Loix, de Constitutions, de Coutumes, d'Ordonnances & de Reglemens, la difficulté des Questions épineuses, les formalitez embarrassantes de la procedure ; qu'ils devoient estre sur tout attentifs à se défendre de toutes les passions auxquelles ils se trouvoient exposez, & entre autres de celle de l'ambition, qu'on faisoit passer presentement pour

une vertu ; qu'un bon Juge
devoit mépriser les coups &
les événemens de la fortune &
de la faveur, se contenter des
vœux & des souhaits du public
pour le voir élevé à des postes
& à des dignitez plus éclatan-
tes, sans les rechercher ny les
ambitionner , toujours sage,
égal, ferme , appliqué à rem-
plir tous ses devoirs ; jamais in-
quiet ny embarrassé , & en
état de rendre jusques au der-
nier soupir de sa vie des servi-
ces utiles à sa patrie. Il dit une
infinité de belles choses sur
cette grandeur d'âme qui étoit

T ij

220 MERCURE •

le partage d'un grand Magistrat. Tout ce qu'il dit fut accompagné d'une grace merveilleuse, & de cette vive éloquence qui luy est si familière, & qui le fait considerer comme un des plus habiles Magistrats de son temps.

M^r le premier President prit ensuite la parole, & après avoir marqué qu'il avoit traité cette matiere de la grandeur d'ame par un Discours qu'il avoit prononcé en la Grand' Chambre il y avoit trente-deux ans, il traga fort éloquentement les caracteres de

GALANT. 221

ceux qui la possédoient, & fit connoître les moyens par lesquels on y pouvoit parvenir. Il fit voir que c'étoit principalement pendant la jeunesse que l'on devoit s'appliquer à la rechercher ; qu'on étoit incapable de la pouvoir avoir dans toute son étendue dans un âge avancé, & dans un temps que le corps accablé d'infirmité & de foiblesses tenoit l'ame enfermée, & l'empêchoit de faire éclater les sentimens nobles dont elle devoit estre embellie. Il mêla à tout cela des exhor-

T iij

222 MERCURE

tations pathétiques qu'il fit à Messieurs sur l'observation des Ordonnances & sur l'application qu'ils devoient avoir dans l'exercice de leurs fonctions, dans le jugement & l'expedition des procès. A quoy il ajouta qu'ils devoient particulièrement s'occuper du soin de soulager les Parties, qui étoient rebutées & accablées par une infinité de dépenses qu'elles étoient obligées de faire dans le cours de l'instruction de leurs affaires.

• Je ne suis point étonné, Ma-

dame, que l'intérêt que vous avez toujours pris aux personnes qui se sont distinguées dans quelque profession, vous ait donné de l'inquiétude pour M^r le Begue, également recommandable par sa rare piété & par l'excellence de son Art. Il est vrai que souffrant de grandes douleurs depuis quelques mois, après une Consultation authentique, & des préjuges qui ne laissoient point douter, qu'elles ne luy fussent causées par la pierre, il s'est résolu à souffrir la taille. C'estoit beaucoup hazarder

T iij

224 MERCURE

pour un homme qui a plus de soixante ans, mais M^r Colo, l'un des plus habiles & des plus experimentez en ce genre d'Operation, qui ayent paru jusques à present, l'a faite si à propos, que le succès a répondu à tout ce qu'on s'estoit promis de son adresse. Ce fut au commencement du mois passé que M^r le Begue s'y exposa. Pendant toute l'operation, l'une des plus douloureuses qu'il y ait, il demeura ferme sans rien dire que ce que son cœur véritablement Chrétien luy inspiroit par des mou-

GALANT. 225

vemens & des inspirations intérieures. Enfin au bout de huit jours il se trouva hors de tout peril, & il est presentement dans une santé parfaite, n'attendant plus que l'heureux moment de rentrer dans le service de la Chapelle du Roy, dont il est l'un des quatre Organistes, aussi bien qu'il l'est de l'Eglise de Saint Mederic. Vous sçavez que Sa Majesté l'honore d'une estime particuliere, & qu'il ne revient jamais de la Cour qu'il ne soit chargé d'applaudissemens.

226 MERCURE

Le S^r François Gerard Jol-
lain , Marchand & Graveur à
Paris , donne avis au Public ,
qu'il distribuëra au mois de
Decembre prochain un grand
Almanach , representant la
Ceremonie observée par la
Ville de Paris à l'erection de
la Statuë Equestre de Sa Ma-
jesté dans la Place de Louis
le Grand, avec toutes les Egli-
ses, Convents, Monasteres, Pa-
lais, Hôtels, Colleges, Ponts,
Quais, Fontaines, Cours, Rem-
parts, Places publiques, Ruës,
Statuës Equestre, & Pedestre
de nos Rois qui ont esté éle-

GALANT. 227

vées & construites depuis l'année 1600. jusqu'à 1700. Ouvrage tres curieux, par lequel l'on pourra connoistre l'augmentation de la Ville de Paris pendant tout ce siecle, & sçavoir l'erection des plus grands Edifices qui la rendent recommandable.

Voicy les noms des personnes distinguées de l'un & de l'autre sexe, mortes depuis ma derniere Lettre.

Anne-Marie de Lorraine, Abbessé de Montmartre, âgée de quarante-deux ans. Elle

228 MERCURE

estoit sœur d'Alfonse-Henry-Charles de Lorraine, Prince de Harcourt, & fille de défunt François de Lorraine, Comte de Harcourt & de S. Romain, Marquis de Maubec, & de défunte Anne d'Ornano ; nièce du Maréchal de ce nom.

Messire François de Montmignon, Docteur en Theologie de la Maison & Société Royale de Navarre, Curé de S. Nicolas des Champs. Il estoit natif d'Amiens, & a gouverné cette Paroisse depuis l'année 1665.

Messire Jean des Fosses, Sei-

GALANT. 229

gneur de Coyoles, frere de Louis René des Fossez, Chanoine de l'Eglise de Paris, & fils de feu M^r des Fossez, Seigneur de Coyoles, & de N. de Bragelongne. Il avoit épousé la fille unique de M^r Pajor, Doyen des Docteurs Regens de la Faculté de Medecine de Paris, & Medecin de feuë Mademoiselle de Montpensier. Il laisse deux garçons & une fille mariée à M^r de Melun de Maupertuis, neveu de M^r de Melun de Maupertuis, Gouverneur de Saint Quentin, Lieutenant General des Ar-

230 MERCURE

mées du Roy , & Capitaine-Lieutenant de la premiere Compagnie des Mousquetaires de Sa Majesté.

Dame Marie Boucot, épouse de M^r Benoist, Conseiller du Roy en la Cour des Monnoyes. Elle étoit fille de Nicolas Boucot, cy. devant Receveur de l'Hôtel de Ville de Paris, sœur de Jaques Boucot, qui possède aujourd'huy la même Charge, & nièce de Madame Robinet de Villiers, dont je vous appris la mort dans ma Lettre du mois passé.

Dame Catherine - Cecile Langlois de Canteleu, morte

GALANT. 231

à vingt-huit ans. Elle estoit
Veuve de M^{ess}ire Pierre de
Turgis, Conseiller au Parle-
ment de la Troisième Cham-
bre des Enquestes.

M^{ess}ire Louis Berbier du
Metz, Conseiller Aumônier
du Roy, Protonotaire du Saint
Siege Apostolique, Abbé de
Saint Martin de Huiron, & de
Sainte Croix, & Prieur de Ros-
nay. Il estoit frere de Mes-
sire Gedeon Berbier du Metz,
President en la Chambre des
Comptes, Intendant & Con-
trollleur general des meubles
de la Couronne, cy-devant

232 MERCURE

Garde du Tresor Royal, & Tresorier des Parties Casuelles, & de feuë Dame Madeleine Berbier du Metz, épouse de Louis Moret, Seigneur de Bournonville, pere & mere de Madame la Presidente de la Premiere des Requestes, Benard de Rezay, tous trois enfans de defunt Jaques Berbier du Metz, Seigneur de Chalettes, Tresorier & Payeur de la Compagnie des Gardes du Corps de la Reine, & Tresorier des Revenus Casuels de Sa Majesté, & de Dame Marie le Grand.

GALANT. 233

Le Roy voulant établir l'égalité & l'uniformité dans les Constitutions des Rentes sur l'Hôtel de Ville de Paris, & prévenir par ce moyen le désordre & la confusion qui s'y pourroient introduite dans la suite des temps, par la différence du prix qui suit nécessairement la différence des Constitutions, a ordonné par Arrest du 17 de ce mois, le remboursement des Rentes constituées au denier dix huit en execution de la Declaration du mois de Septembre 1683. & de les Edits des mois

Novembre 1699.

V

234 MERCURE

de May & Juillet 1684. & voulant continuer successivement le remboursement des autres Rentes constituées au denier dix huit , & donner moyen à ses Sujets d'employer leurs deniers avec autant de seureté que d'avantage , Sa Majesté a statué & ordonné, que par les Commissaires de son Conseil qu'il luy plaira de nommer, il sera vendu & aliéné à Messieurs les Prevost & Echevins de la Ville de Paris, la somme de deux millions de livres actuels & effectifs de rente annuelle & perpetuelle,

GALANT. 235

à les prendre généralement sur tous les deniers provenant de ses Droits d'Aides & Gabelles, qu'Elle a déclaré spécialement & par privilège affectez, obligez, & hipotequez au payement & continuation de ces Rentes, voulant que les Constitutions particulières en soient faites par M^r les Prevost des Marchands & Echevins à ceux de ses Sujets qui les voudront acquérir, & les Contrats passez pardevant les Notaires que les Acquereurs voudront choisir, pour en jouir par eux comme

V ij

236. MERCURE

de leur propre chose, vray & loyal acquest, ensemble leurs successeurs & ayans cause, pleinement & paisiblement en vertu de leurs Contrats, & en estre payez par demie année, à Bureau ouvert en deux payemens par chacun an, actuellement & effectivement, sans que ces Rentes puissent estre retranchées ny reduites pour quelque cause & occasion que ce soit, ny les Acquereurs depossédez, si ce n'est en les remboursant en un seul & actuel payement, des sommes portées par les Contrats & des

GALANT. 237

arrérages qui en seront alors dûs & échus, frais & loyaux cousts, le tout en payant par eux actuellement en deniers comptans au Garde du Tresor Royal, le prix principal de ces acquisitions, à raison du dernier vingt du paiement actuel des Rentes, les Constitutions ne pouvant estre au dessous de cent livres de jouissance actuelle chaque année. Il y a cet avantage, que les Acqueurs de ces rentes recevront les arrérages des trois derniers mois de cette presente année, en quelque temps qu'ils en

238 MERCIRE

fassent l'acquisition, ce qui n'est pas seulement pour les Sujets de Sa Majesté, mais aussi pour les Etrangers non naturalisez, mesme pour ceux qui demeurent hors du Royaume, auxquels il est permis par cet Edit de faire des acquisitions de ces rentes, & en disposer entre vifs ou par Testament, en sorte que leurs heritiers leur succèdent, soit que les Donataires, Legataires ou Heritiers soient Etrangers ou Regnicoles, le Roy voulant bien renoncer pour cet effet au droit d'Aubaine, & autres

droits, mesme à celuy de confiscation, s'il se trouvoit qu'ils fussent Sujets des Princes ou Etats contre lesquels Sa Majesté pourroit estre en guerre. Il est permis par le mesme Edit aux propriétaires, tant des Parties des rentes au denier dix-huit dont Elle a ordonné le remboursement par l'Arrest de son Conseil du 17 de ce mois, que des autres rentes subsistantes au mesme denier, qui feront successivement remboursées, de les convertir en rentes au denier vingt; ce qu'Elle veut estre executé à

240 MERCURE

l'égard des Augmentations de gages au denier dix huit, attribuées par les Edits des mois d'Octobre 1683. de Mars 1684 de Juillet 1689. de Decembre 1691. & de Septembre 1692. ordonnant que ceux qui convertiront ces rentes & augmentations de Gages au denier dix-huit en rentes au denier vingt, jouissent des arrerages de ces nouvelles rentes, des trois derniers mois de cette année, & des arrerages des six derniers mois en entier de la mesme année de ces rentes & augmentations de Gages au denier

GALANT. 241

denier dix huit , qui seront converties en rentes au dernier vingt, quoyque les Quitances de remboursement ayent esté faites & écheuës avant l'écheance du dernier Decembre prochain.

Madame la Marquise de Montchevreüil, femme de M^r le Marquis de Montchevreüil de la Noble & Illustre Maison de Mornay, Chevalier des Ordres du Roy & Gouverneur de S. Germain en Laye, est morte depuis peu de jours. Elle estoit de la Maison de Bou-
Novembre 1699. X

242 MERCURE

ther d'Orsay, l'une des plus
anciennes & des meilleurs de
la Robe, illustrée par des
Chanceliers & Garde des
Sceaux. Elle fut une des Da-
mes choisies en 1679. pour
estre auprès de Madame la
Dauphine & Gouvernante de
ses Filles d'Honneur. Depuis,
Sa Majesté luy confia le soin
de l'éducation de Mademoi-
selle de Blois, à présent Mada-
me la Duchesse de Chartres.
Il n'est pas nécessaire de parler
icy de son mérite distingué, il
estoit connu de tout le mon-
de, & il n'y a personne qui ne

est prévenu d'estime pour
la vertu & la piété.

Dame Françoisse du Plessis
Chastillon, Dame de Boisber-
ranger, épouse de Messire Hia-
cinte de Quatrebarbe, Mar-
quis de Ronges, Comte de
Saint Denis du Mayne, Che-
valier des Ordres du Roy, &
Chevalier d'Honneur de Ma-
dame, est morte environ dans
le même temps. Elle estoit fil-
le unique d'André, Marquis
du Plessis Chastillon, Seigneur
de Rugles, de Boisberanger
& autres lieux, & de Renée le
Porc de la Porte.

244 MERCURE

Les Satyriques seroient excusables s'ils ressembloient à l'Auteur de l'ouvrage que vous allez lire.

S A T I R E

sans chagrin.

N On, je ne me fais pas un plaisir de médire.

Je hais les traits hardis que lance la Satire

Dans mes Vers, dans ma Prose, on ne me voit jamais

Couvrir le bon costé pour montrer le mauvais.

Si je parle des mœurs, je les peins sans malice, (qu'au vice.

Et s'il est à propos j'épargne jus-

GALANT 245

J'éleve à la beauré des Autels précieux ,

Et je rends la laideur supportable en tous lieux.

S'il falloit de Philis , cette Coquette usée ,

Faire un Portrait parlant & digne de risée ,

Je me garderois bien de grossir les objets ;

En les adoucissant je rendrois traits pour traits ,

Où du moins je dirois , elle fut jadis belle ,

Et l'on en peut juger par ce qui reste en elle.

Je dirois que ses yeux éteints & languissans ,

Se trouvent affoiblis par la force des ans ,

Et je ne dirois pas sur pareille ma.

X iij

246 MERCURE

L'horreur est à l'abry sous la noire
paupiere.

Pour bien peindre ton teint de
diverses couleurs,

Je voudrois t'appeller un teint de
nuelles fleurs.

Ainsi d'un air naïf, & sans lay faire
injure,

Je representerois & l'art & la na-
ture,

Je traiterois l'esprit de même que le
corps,

Les défauts du dedans comme ceux
du dehors,

Et venant à parler de sa galanterie
J'y joindrois pour excuse un peu
de flatterie

Et deguisant les traits qui pourroient
la facher,

Je me garderois bien de la vouloir
facher,

GALANT 247

Par des termes choisis je la ferois
connoître ,

Enfin je conduirois mon ouvrage en
bon maître.

De même , si Triphon me servoit
de sujet ,

Je tascherois d'en faire un agreable
objet ,

Triphon de qui l'esprit & l'humeur
& la mine ,

Routroient fortifier une Satyre fine

Triphon qu'on vit un jour , quittant
son air hautun ,

Renoncer à l'amour pour se donner
au vin ,

Pour en prendre a long traits en
beuvant des rasades ,

Et passer chez Cloris jusques aux
incartages ;

Y perdre le respect , y manquer au
devoir ,

X iij

248 MERCURE

Qu'un veritable Amant doit toujours
faire voir ,

Injustement fâché , s'oublier de la
sorte ,

Qu'on le vit s'emparer de l'employ
de la porte ,

La hallebarde en main insultet les
passans ,

Mircher, & ne trouver par tout que
pas glissans.

N'est ce pas là dequoy former une
Satire ?

Cependant qu'ay je dit qui ne soit
bon à dire ?

Y pourroit on trouver sujet de cor-
riger ,

Triphon aime le vin Bacchus le rend
leger, (rique,

Rebelle à sa Cloris, emporté, cole-

Et je le nomme ainsi sans estre sa-
tirique ,

GALANT. 249

**Au lieu que nostre amy qui tourne
tout en mal ,**

**L'auroit au moins traité d'yvrogne
& de brutal ,**

**En cela, comme en tout , chacun
à sa methode ,**

**Et comme le nouveau donne cours
à la mode ,**

**I'estime qu'un Auteur qui parle du
prochain ,**

**De ces sortes d'écrits doit oster le
venin ,**

**Et ne pas imiter ceux contre qui
l'on gronde ,**

**Pour oser à leur gré déchirer tout
le monde.**

**Si l'on veut habiller la Satire en
leçon ,**

Il faut l'envelopper d'agrecable fa-

**Des moindres saletez éloigner les
idées ,**

250 **MERCURE**

Et que les veritez s'y trouvent bien
fondées.

Sans cela la Satire, au lieu de divertir,
Cause un juste dégoût, qu'on ne
peut trop sentir.

Si sur ce grand sujet je parois trop
modeste,

Qui croira faire mieux, pourra dire
le reste.

Le Pape s'est trouvé fort
mal, on dit que c'est d'une
goute remontée. Si les vœux
de tous les gens de bien pou-
voient luy redonner la santé,
il iroit bien loin par de là le
Siccle, mais comme il est
dans la quatre-vingt-cinquiè-
me année, il n'y a pas sujet de

GALANT 21

croire que l'Eglise puisse jouir du bonheur de le posséder encore long temps. Les Peuples perdront beaucoup à sa mort, ou pour mieux dire, toute la Chretiené. Ce saint homme a voulu avant sa mort laisser de dignes sujets à l'Eglise, dans le nombre de ceux qui peuvent esperer de la gouverner un jour. Il a nommé Cardinaux les Nonces qui sont auprès de l'Empereur, & des Rois de France & d'Espagne, le General des Feuillans, & M^r d'Asti, fort estimé dans la

252 MERCURE

prelature. Sa Sainteté en a aussi nommé quatre *in pectus*. Je croy que vous n'avez point esté surprise de trouver parmi le nombre de ceux qu'elle a declarez, M^r Delphino Nonce en France, puisque personne n'a jamais douté qu'il n'eust toutes les qualitez requises pour remplir cette haute dignité, & qu'il a paru avec beaucoup de distinction dans un País où le faux merite n'éblouit point. La maniere dont il a vécu en France, fait voir qu'il soustiendra avec un éclat de Prince, la dignité de Prince

de l'Eglise, où les éminentes qualitez ne l'ont pas moins élevé que sa naissance. Je ne vous dis rien de la grandeur de sa maison, vous en ayant parlé plusieurs fois.

Il est vray, madame, ainsi que les nouvelles publiques vous l'ont appris, que le Roy & la Reine d'Espagne étant à l'Escorial, ont visité le Pantheon, qui est le lieu de la Sepulture de la Maison Royale, depuis Charles Quint, & qu'ils y ont fait ouvrir quelques Cercueils. On ne doit pas en estre surpris; c'est un usage du Pais.

254 MERCURE

On ouvrit d'abord celuy de la feuë Reine Mere du Roy, dont le corps se trouva consommé, à la réserve d'une main sur laquelle on remarquoit encore une peau décharnée. Le Roy baisa cette main, & fit voir à tout le monde baissant beaucoup de larmes, de tendresse & de douleur. On ouvrit ensuite celuy de la feuë Reine Marie Louise, première femme du Roy d'Espagne, & Belle-fille de Monsieur, Frere unique de Sa Majesté. Il s'agit de remarquer qu'elle est morte dix ou onze années avant la feuë Rei-

ne, sa belle-Mere ; cependant son corps se trouva entier avec ses habits. On assure même que la chair estoit fermée, & que son visage étoit un peu coloré. Le Roy fut tellement frappé & ému de ce qu'il vit, qu'il se retira avec précipitation. La Reine son Epouse resta quelque temps à considérer cette espece de miracle, & retint quelques Dames qui étoient avec elle, qui avoient servi la Reine défunte, & qui vouloient se retirer. Elle leur demanda s'il estoit vray que cette Princesse fust si recon-

236 MERCURE

noissable que le Roy avoit dit, & si elles estoient autant frappées que ce Prince, de cette ressemblance, qu'il se figuroit peut-estre plus grande qu'elle n'étoit. Elles luy répondirent que si le Roy estoit demeuré plus long-temps à la considerer, il l'auroit encore trouvée plus ressemblante, & s'étendirent en versant des larmes sur les grandes qualitez de ceste Princesse.

Je ne vous dis rien des modes nouvelles, Ceux qui les inventent ou qui les suivent les premiers étant en deuil,

GALANT. 257

il n'y a pas de lieu d'en attendre sitost, puisque le deüil ne finira pas avant la fin de l'année. Je vous diray seulement, que les nouvelles coëffures, que je vous ay envoiées gravées, continuent à s'établir, & que la hauteur des anciennes commence à paroistre ridicule auprès de celles, qu'une telle proportion rend plus convenables aux Dames qui s'en servent, ainsi que de meilleur sens, & de meilleur goust. On porte beaucoup de Nonpareille dans les coëffures. On commence à voir des Rubans à

Novembre 1699. Y

258 MERCURE

frangés; & il n'y a point à douter, que cette mode ne soit bientôt établie.

Le mot de l'Enigme du mois passé estoit une *Giroïette*. Il a esté trouvé par M^{rs} de la Fèvre; la Chine, Abbé de S. Dominique; Frere Jean du quartier des Quinze-vingts; Millin Avocat; Pigis; & le Petit Nouette Mademoiselle Javotte Ogier du coin de la rue de Richelieu; la belle Henriette de Chantelou de la rue des petits Peres; la charmante Manon de la rue de la Harpe; la brillante Catin de Vaugi-

rard avec sa sœur ; la sçavante
Madelon ; les deux Inlepara-
bles de la rue des Petits
Champs ; la Muse naissante
de Villeneuve ; Madame Bail-
loit ; les quatre Solitaires du
coin de la rue Bourtibourg.
L'Enigme nouvelle que je vous
envoie divertira vos amies.

ENIGME

*N*Ous sommes d'un grand usa-
ge ,

Dedans un petit menage.

On nous vend sans nous compter.

A qui nous veut acheter ,

Y ij

260 MERCURE

*Tous les jours dessus la brune ,
De nous il perit quelqu'une ,
Qui laisse en finissant son sort ,
Quelque odeur après sa mort.*

Ce qui suit est une traduction des vers Anglois , qui ont esté faits par M. le Chevalier Baber, sur le depart de Madame la Comtesse de Salisbury , qui estoit à Paris ces jours passez, & qui en est partie pour aller à Rome , & pour voir ensuite toute l'Italie , l'Allemagne , la Flandre , & la Hollande. Le Roy luy a fait des honneurs particuliers , comme à une

GALANT. 261

Dame, aussi distinguée par son
merite, que par la naissance.
La traduction est fort littérale,
& M'Ranchin qui l'a faite, s'est
entièrement attaché aux ter-
mes Anglois.

*S'Il se pouvoit, belle Etran-
gere,*

*Que vous pussiez par tout pren-
dre autant de plaisir,*

*Que vostre aspect diuin a coustu-
me d'en faire,*

*Chacun dans le Climat qu'on vous
verroit choisir,*

S'empresseroit de vous offrir.

*Une demeure heureuse, & digne
de vous plaire.*

262 MERCURE

S

*Vous, qui de tout le genre hu-
main*

*Estes le charme & la merveille,
Pourrez-vous dans vostre che-
min ,*

*Jamais trouver vostre pareille ?
Verrez-vous plus d'esprit & des
charmes plus doux,
Que vous n'en portez avec
vous ?*

S

*Si dans divers Etats vous faites
des voïages,
C'est pour apprendre seulement
La forme du Gouvernement,
Les Coutumes & les Langages.*

S

Et cependant on sçait tres-bien,
Quand de vostre merite on a la
connoissance,

Que le voiage ne peut rien
Ajouter à vostre science ;

Et comme par le feu de vos di-
vins appas

Les cœurs sont enflamez, les ames
échauffées,

Votre langue ne manque pas
D'élever à l'Amour de glorieux
trôphées.

S

Ceux qui peuvent vous aprocher
Sont charmez de vostre presence;

Mais ils ne peuvent s'empêcher
De soupirer de vostre absence.

264 MERCURE

M^r le Comte de Manchester, Ambassadeur extraordinaire d'Angleterre, a fait icy son Entrée publique. Je ne vous diray rien du Ceremonia qui est toujours le mesme, & sur lequel je me suis souvent fort étendu. C'est toujours un Maréchal de France qui va recevoir les Ambassadeurs, mais comme ce n'est pas toujours le mesme, je vous diray que M^r le Maréchal Duc de Villeroy avoit esté nommé pour aller prendre M^r le Comte de Manchester à Rambouillet. A l'égard de l'Audience,

GALANT 265

dience, les Ambassadeurs extraordinaires sont toujours conduits par des Princes, & M^r le Bailly d'Armagnac fut nommé pour faire cette fonction. La Livrée de l'Ambassadeur estoit fort riche & sur un fond vert enfoncé, il y avoit un gros galon d'or duquel sortoient de riches houpes de soye verte. Ses pages estoient tres magnifiques & bien montrez, les Carosses furent trouvez extremement beaux par le peuple, & c'est une marque qu'il le sont en effet. Il y en avoit deux à huit chevaux,

Novembre. 1699. Z

266 MERCURE

trois à six , & quelques autres aussi à six , qui appartenoient à des personnes de distinction d'Angleterre, L'affluence du Peuple fut grande à voir cette Entrée , qui parut d'autant plus belle qu'elle n'avoit point esté vantée. Les choses qui le sont ordinairement beaucoup, perdent de leur prix, lorsqu'on en a trop exagéré la beauté.

M^r Pisani, Ambassadeur de Venise, fit son Entrée publique le Dimanche suivant. M^r le maréchal de Choiseüil fut nommé pour l'accompagner.

GALANT. 267

Ses Carosses furent trouvez parfaitement beaux, il en avoit quatre, & il s'en est peu vû de plus riches & de mieux entendus. Sa Livrée parut tres-belle & tres-magnifique. Le fond en est rouge. Il y a dessus un galon de soye de diverses couleurs, & un galon d'argent aux deux costez de ce galon. Les habits des Pages sont de velours couvert des mêmes galons. Il y en avoit six, & dix-huit Valets de pied. Cet Ambassadeur n'alla point loger à l'Hôtel des Ambassadeurs,

Z ij

68 MERCURE

parce qu'il n'est qu'Ambassadeur ordinaire. Cependant, il n'a pas laissé d'être conduit à l'Audience par un Prince, le Roy ayant accordé les Honneurs Royaux au dernier Ambassadeur de la République.

Vous attendez sans doute que je vous parle de Monsieur le Duc de Lorraine, & de ce qui s'est passé à son égard; vous avez raison d'avoir de la curiosité sur cet Article. Ce Prince ne devoit pas être peu embarrassé pour le Cérémonial, il y a de si grands Revenans, que nous ce qui font

de leur Sang ne cede le Pas
qu'aux seules Testes Couron-
nées. Monsieur de Lorraine a
pris le party de venir icy *incog-
nito*, où il a paru sous le nom
de M^r le Marquis de Pont à
Mousson, hors le tems qu'il a
fallu pour prester la foy &
hommage que les Ducs de
Lorraine doivent au Roy en
qualité de Ducs de Bar. Mon-
sieur, madame, & Monsieur le
Duc de Chartres se sont trou-
vez à la rencontre un peu au
dessus de la Villette. Ils des-
cendirent tous de Carosse,
s'embrassèrent, & monterent

270 MERCURE

sous ensuite dans le mesme Carosse. Les Equipages de monsieur le Duc de Lorraine s'en retournerent, parce que monsieur devoit défrayer ce Duc & toute sa suite, & luy donner des Voitures tant qu'il resteroit icy. monsieur & madame estoient placez dans le fond, & monsieur le Duc, & madame la Duchesse de Lorraine sur le devant. monsieur le Duc de Chartres qui étoit venu avec monsieur dans une Portiere de son Carosse, voulut encore prendre la mesme place, parce qu'il se

trouvoit incommode sur le devant. Madame la Duchesse de Vantadour se mit à l'autre portiere. On descendit au Palais Royal, dans l'appartement qui avoit esté préparé pour M^r le Duc de Lorraine, & après qu'on s'y fut reposé quelque temps, on alla à l'Opera. Monsieur avoit dans sa Loge Monsieur & Madame la Duchesse de Chartres. Monsieur de Lorraine entra dans une autre, & se plaça entre Madame, & Madame la Duchesse Royale de Lorraine. On vit ensuite

Ziiiij

272 MERCURE

te les Appartemens , après quoy on le mit à table pour souper. Il n'y eut que Monsieur & madame qui prirent leur rang. Monsieur de Lorraine se trouva vis à vis de monsieur , & monsieur le Duc de Chartres le plaça auprès de ce Prince. Il n'y a eu aucun rang réglé à tous les repas.

Le Samedi 21. Monsieur & Monsieur de Lorraine arrivèrent à Versailles à midy & demi quart. Ils descendirent de Carrosse au bas du grand Escalier de Marbre qui con-

dût à l'Appartement du Roy. Ils monterent tous deux de front, monsieur de Lorraine à la gauche de Monsieur. Ils traverserent la Salle des Gardes, les Gardes sous les armes, comme ils font ordinairement pour Monsieur ; ils passerent dans l'Antichambre & dans les deux Chambres du Roy. Toute leur suite resta dans celle du lit, & monsieur de Lorraine attendit auprès de la porte du Salon, où Monsieur entra seul. Le Roy y estoit seul aussi, & assis dans un Fauteuil.

274 MERCURE

Monfieur, après avoir parlé un instant au Roy, revint à la porte faire entrer monfieur de Lorraine feul, qui s'avança vers Sa Majefté, & fe baifant fort bas luy embraffa les genoux. Le Roy le releva dans le moment, perfonne n'entendit la converfation qui dura un quart d'heure. Monfieur même s'éloigna pendant quelque temps, & vint enfuite à la porte faire entrer ceux de leur fuite qui eftoient reftés dans la chambre du Roy, parmi lesquels étoit M^r de Carlinfort,

GALANT. 275

avec plusieurs autres personnes de considération de la Cour de Lorraine, qui passèrent au travers du salon, en saluant la Majesté, mais sans s'arrêter, & entrèrent par le Cabinet & la Chambre du Billard dans la petite Galerie dont Monsieur de Lorraine remarqua les beautés. Ils monterent ensuite par le haut du grand Escalier d'où ils entrèrent dans le grand Appartement qu'ils virent d'un bout à l'autre. Ils rencontrèrent dans le milieu de la galerie Madame

276 MERCURE

la Duchesse de Bourgogne qui alloit à la Messe. Monsieur s'avança vers elle, & luy dit en luy montrant monsieur de Lorraine qui s'estoit arresté & rangé à costé, *Voilà un Seigneur que je ne vous presente point, & se tournant ensuite vers M^r de Lorraine ; il luy dit, Voilà une Dame qui me touche d'assez près, puisqu'elle est ma petite Fille.* Après quelques r verences de part & d'autre, chacun continua son chemin. Monsieur & M^r de Lorraine passerent par l'Appartement de Ma-

dame la Duchesse de Bourgo-
 gne, descendirent par le mê-
 me escalier par lequel ils
 estoient montez, & partirent
 de Versailles à une heure pour
 aller dîner à S. Cloud. On a
 sceu que Sa Majesté avoit dit
 beaucoup de bien de Monsieur
 le Duc de Lorraine. Ce Prince
 après avoir dîné à S. Cloud,
 vit une partie des eaux &
 des Jardins de cette maison.
 Il passa avec Monsieur par
 Challiot pour voir le Roy &
 la Reine d'Angleterre, qui de-
 voient estre au Convent des
 Filles de Sainte-Marie, mais

278 MERCURE

le Roy d'Angleterre s'étant trouvé incommodé, ils ne virent que la Reine.

Monsieur de Lorraine a esté voir les Invalides, les Appartemens des Thuilleries, & ceux du Louvre. Ce Prince a aussi esté voir jouer une partie de Paulme au Jeu de la rue des Vieux Augustins, où il fit de grandes liberalitez. Cette partie fut parfaitement bien jouée, & il admira les Joueurs. Il a esté tirer, & a fait paroître beaucoup d'adresse dans cet exercice, ayant tué près de soixante pieces de Gibier.

GALANT. 279

Il y a eue tous les soirs Appartement chez monsieur. Tout y estoit d'une magnificence extraordinaire. madame la Duchesse Royale de Lorraine s'étant trouvée indisposée le mesme jour qu'elle arriva, monsieur le Duc d'Anjou, & monsieur le Duc de Berry la vinrent voir deux jours après. monsieur & madame la Duchesse de Bourgogne devoient aussi venir, mais madame de Lorraine ayant esté surprise de la petite verole, cette maladie a non seulement empêché ces Visites, mais elle a

280 MERCURE

mesme interrompu plusieurs
Divertissemens qu'on prepa-
roit à la Cour.

Le Meccredy 25. le dîner de
Monsieur fut servi à onze heu-
res du matin, parce que S. A.
R. devoit mener Monsieur le
Duc de Lorraine à Versailles.
Ils dînèrent ensemble, & les
grands Officiers de ces deux
Princes eurent l'honneur de
manger avec eux. On monta
en Carosse au sortir de table,
& l'on passa par Saint Cloud,
où l'on acheva de voir les
eaux, qui n'avoient pas toutes
joué le Samedy précédent,

GALANT. 28.

que Monsieur de Lorraine avoit esté pour les voir. Ces Princes se rendirent ensuite à Versailles, où ils arriverent sur les trois heures après midy. Monsieur monta chez le Roy, & monsieur le Duc de Lorraine alla chez M^c le Comte d'Armagnac. Le Roy entra dans le Salon de son petit Appartement, & Sa Majesté se mit dans un fauteuil qui estoit placé au milieu. Les Princes qui accompagnoient le Roy estoient dans l'ordre suivant, sçavoir à la droite de Sa Majesté.

Novembre 1699.

Aa

282 MERCURE

Monseigneur le Duc de Bourgogne.

Monseigneur le Duc de Berry.

Monsieur le Duc de Chartres.

Monsieur le Duc.

Monsieur le Duc du Maine.

A la gauche estoient ,

Monseigneur le Duc d'Anjou.

Monsieur.

Monsieur le Prince.

Monsieur le Prince de Conti.

Monsieur le Comte de Toulouse.

M^r le marquis de Torcy, Ministre & Secrétaire d'Etat, & M^r le Comte de Pontchartrain étoient presens. Le Salon

estoit rempli de tout ce que la Cour a de plus distingué. Chacun ayant pris sa place, M^r de Niert, premier Valet de Chambre du Roy, apporta un carreau, qu'il mit aux pieds de S. M. M^r le Duc de Lorraine arriva aussi-tost après. Ce Duc fit trois profondes reverences en s'approchant de Sa Majesté qui ne se leva point, & ne se découvrit pas. Ensuite il quitta son épée, son chapeau & ses gands que reçût M^r de Gèvres, comme premier Gentilhomme de la Chambre. M^r de Gèvres les devoit

Aa ii

284 MERCURE

remettre à un Huissier , mais la foule se trouva si grande que l'Huissier ne put avancer.

M^r le Duc de Lorraine se mit à genoux sur le carreau qui estoit aux pieds du Roy, & S. M. luy prit les mains jointes entre les siennes , durant que le serment fut lû à haute voix , par M^r le Chancelier, & que Monsieur le Duc de Lorraine presta foy & hommage au Roy pour le Duché de Bar & autres Domaines mouvans de la Couronne , en execution du traité de Riswick, & en la maniere qu'avoit fait

GALANT. 285

le Duc Charles son grand Oncle en 1661. M^r le Duc de Lorraine promit d'observer le Serment que lut M^r le Chancelier. Ensuite le Roy se leva ; se découvrit, se recouvrit aussi-tost, & fit couvrir Monsieur le Duc de Lorraine. Tous les Princes que j'ay nommez se couvrirent en même temps. Le Roy répondit à M^r le Duc de Lorraine lorsque ce Duc prononça les dernières paroles par lesquelles il acheva de prester son Serment ; *& moy, Monsieur, puisque vous m'en*

286 MERCURE

*assurez , je vous feray connoître
que vous trouverez en moy un
bon amy , & un bon voisin.*

Le Roy se retira ensuite dans son Cabinet, où M^r le Duc de Lorraine entra un moment après. Il y demeura quelque temps , & le Roy dit, quand ce Prince en fut sorti , qu'il avoit peu vû de personnes de son age entendre si bien les affaires , & en parler si juste.

Le Jeudy 26 il alla à la Chasse au Cerf à Fremont avec les Equipages de M^r le Chevalier de Lorraine. Il y eut un tres-

magnifique repas. M^r le Chevalier de Lorraine en devoit faire les honneurs , mais M^r le Comte de Marfan les fit pour luy.

Le Vendredy matin, Monsieur le Duc de Lorraine, alla voir l'Eglise Nostre Dame & l'Arsenac. Ce Prince alla l'aprèsdînée au Château de Meudon, dont il vit les Apartemens , & les Jardins. Il revint ensuite à Paris a l'Opera de Proserpine.

Le Samedy , il alla voir les Ecuries , les Eaux & les Jardins de Versailles, Trianon &

288 MERCURE

la Menagerie , & au retour , ce Prince alla à l'Hostel des Comediens François où l'on joua l'Athenais.

Le Dimanche il alla à la Chasse au Loup. L'aprèsdînée il prit le divertissement d'un Opera nouveau, intitulé *Marsie* dont la Musique est de M^r Destouches , & le soir , M^r le Comte de Marsan luy donna un magnifique souper.

Ce Prince a esté aujourd'huy à Marly, & à Trianon, & il doit partir demain pour se rendre en Lorraine , comblé des bontez du Roy, & de ses manie-

res

res honnestes & engageantes.
Il seroit mal aisé d'exprimer
tout ce que Monsieur a fait
en cette occasion. Il a paru
grand & magnifique en tout ;
tendre Pere , Beau-Pere tout
rempli de bonté & d'amour
pour son Gendre , Prince sça-
vant dans tout ce qui convient
à un Prince de sçavoir pour
vivre avec les autres Princes ,
& scachant , par son esprit &
par ses lumieres, se tirer sur le
champ des embarras où des
incidens imprévus les pour-

Novembre 1699. Bb

290 **MERCURE**
toient jeter. Je suis, Madam
me, vostre &c.

A Paris ce 30. Novembre 1699.



Page 244. ligne 5. du Mer-
cure précédent , au lieu de ces
mots , entr'autres à madame
la Duchesse , lisez entre'autres
à la Gouvernante des Filles
d'honneur de madame la Du-
chesse.

Dans les Stances à M^r de
Pointis, page 167. au lieu de
On voit encore ta gloire, il
~~fant~~ ~~On~~ voit briller ta gloire.

En parlant des Cardinaux ,
on a mis le *Pere General des*
Fueillans, au lieu de mettre le
Procureur General des Fueillans.



25525252 : 525525222

TABLE.

P Relude.

Sonner 6.

Inscription pour la Statuë Equestre du Roy 8.

Projet d'Histoire 10.

Histoire du Diocèse de Bayeux
divisée en deux parties 19.

Nouvelles de Perse 49.

Etablissement d'une nouvelle
compagnie de Penitens 63.

Lettre de Madame de Saliez
viguiere d'Alby 65.

Le Solitaire ou l'éloignement des
emplois 78.

T A B L E.

Grains de multiplication . . . 92.

Lettre sur l'Histoire des Sybilles
95.

*Lettre curieuse où il est parlé d'une
Serrure d'une Invention
particuliere* . . . 117.

Le Ramonneur, conte . . . 126.

Madrigal . . . 135.

Sonnet contre le Feu. . . . 137.

Idille . . . 139.

*Lettre pour trouver le nombre
d'Or de la presente année* 144.

Arrests, Edits & Declarations
150.

*Description d'un Poële de nouvelle
Invention* . . . 153

Recueil de Discours & de Ha-

T A B L E.

rangues	161.
Le Celibat volontaire	163.
Droits des Seigneurs dans les Eglises	170.
Dictionnaire de Moreri	171.
Reponse de Mademoiselle de Scu- dery à Monsieur l'Abbé Ge- nest	173.
Assemblée publique de l'Academie des Sciences	179.
Ouverture des Audiences du Par- lement & de la Cour des Aides & Mercuriale faite en la grande Chambre	184.
Retour de la santé de M ^r le Begue	222.
Et dans la suite on se trouve tout ce	

T A B L E.

qu'il y a de curieux à Paris

266.

Morts

122

Arrests

233.

Autre article de Morts

241.

Satire sans cha. in.

Nouveaux Car. naux

250.

Nouvelles de l'Es. . .

253.

Modes

255.

Enigmes

259.

Vers sur le depart de Madame la

Comtesse de Salisbury 260.

Entrée de M^r l'Ambassadeur

d'Angleterre. 264.

Entrée de M^r l'Ambassadeur de

Venise 266.

Journal de ce qui regarde

Duc de Lorraine.



Avis pour placer les Figures.

L'Air qui commence par,
Bacchus dont j'aime la liqueur,
doit regarder la page 91.

L'Air qui commence par,
Reviens affreux Hiver, doit
regarder la page 178.



